

**Délibération n°200313\_22**

**Séance du Conseil d'administration du 13 mars 2020**

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 30

Nombre de membres en exercice : 30

Membres présents : 15

Membres représentés : 9

Quorum : 15

Majorité requise pour le vote : 13

Pour :

**DÉCISION**

AVIS

INFORMATION

**Compte financier 2019 – Rapport annuel de performance**

**Vu** les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes.

**Liste des annexes à la délibération :**

- Rapport annuel de performance du compte financier 2019

Le Conseil d'administration

**DECIDE**

D'approuver le Rapport annuel de performance établi par l'ordonnateur et annexé à la présente délibération

Abstention(s) : 0

Votants : 24

Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0

Suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

  
Le Directeur des Services

Le Directeur

Ghislain MONTAVQN

Philippe ZILLIEX

*Pour validation du Conseil d'administration  
du 13 mars 2020*



---

# ***COMPTE FINANCIER 2019***

## ***RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE***

---

---

# Table des matières

---

<b>PREAMBULE</b>	<b>4</b>
<b>I/ Déploiement de la stratégie et niveaux de performance</b>	<b>5</b>
A- Le cadre réglementaire, les principaux évènements et résultats institutionnels	5
B- L'atteinte des objectifs par CRB	6
1. Le fonctionnement	6
2. L'investissement	7
C- La masse salariale	8
1. Les emplois	8
2. Politique 2019 en matière de dépenses de personnels	9
3. Consommation budgétaire UTBM	9
<b>II/ Activités « cœur de métier » conduites en 2019</b>	<b>10</b>
A- Direction aux relations internationales et à l'internationalisation (DRII)	10
1. Mobilités étudiantes sortantes, Développement de Partenariats, Rayonnement de l'établissement	10
2. Mobilités sortantes – bilan de l'activité	11
3. Développement International et Rayonnement de l'établissement -bilan de l'activité	12
4. Mobilités entrantes	13
5. Financement des mobilités	14
6. Internationalisation de l'établissement	15
7. Projets internationaux	16
8. INSPIRE	16
9. Investissement	16
B- Direction aux relations avec les entreprises (DRE)	17
1. Introduction	17
2. Le service DRE	17
3. Stages	17
4. Outil de gestion des relations clients (CRM) : Eudonet	18
5. Formation continue	18
6. ESPERA Sbarro, la formation de styliste prototypiste automobile de l'UTBM	19
7. Taxe d'apprentissage	19
C- Direction à la transition numérique (DTN)	19
1. Éléments de contexte	19
2. Éléments de répartition du budget	20
3. Conclusion	23
D- Direction aux formations et à la pédagogie (DFP)	23

E- Direction à la recherche, aux études doctorales et à l'innovation (DREDI)-----	24
1. <i>Le service de la DREDI</i> .....	24
2. <i>Masters</i> .....	25
3. <i>Doctorat</i> .....	26
4. <i>Crédits alloués aux unités de recherche</i> .....	26
5. <i>Éléments bibliographiques</i> .....	27
6. <i>Animation</i> .....	28
7. <i>Synthèse</i> .....	28
F- SAIC UTBM-----	29
1. <i>Activité globale 2019</i> .....	29
2. <i>Les financeurs 2019</i> .....	31
3. <i>Financements publics VS financements privés</i> .....	33
4. <i>Projets phares signés en 2019</i> .....	33
5. <i>Plan stratégique 2019</i> .....	34

## **PREAMBULE**

Ce document constitue le rapport annuel de performance, pour l'année 2019, de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard.

Il est présenté aux administrateurs de l'établissement aux fins de contextualiser, sur le champ des principales missions de l'UTBM, le compte financier 2019.

Rédigé par l'ordonnateur, la clef d'entrée retenue pour ce document est celle des directions fonctionnelles :

- ↳ la direction aux relations internationales et à l'internationalisation ;
- ↳ la direction aux relations avec les entreprises ;
- ↳ la direction à la transition numérique ;
- ↳ la direction aux formations et à la pédagogie ;
- ↳ la direction à la recherche, au études doctorales et à l'innovation ;

Rédacteurs : Philippe ZILLIOX, Heather COOPER, Damien PAIRE, Philippe DESCAMPS, Fabienne PICARD, Vincent HILAIRE, Christian CAMELIN, Ghislain MONTAVON.

# // **DEPLOIEMENT DE LA STRATEGIE ET NIVEAUX DE PERFORMANCE**

## **A- Le cadre réglementaire, les principaux évènements et résultats institutionnels**

Conformément à l'article R. 719-101 paragraphe 3 du Code de l'éducation, le rapport de l'ordonnateur, habituellement produit à l'appui des documents obligatoires préparés par l'agent comptable de l'UTBM, prend la forme, pour l'analyse des comptes 2019, d'un Rapport Annuel de Performance.

L'approche choisie pour traduire cet exercice va consister à le réaliser en deux étapes. La première (chapitre I), déclinera les résultats obtenus sur un plan institutionnel, assortis d'un certain nombre de commentaires. Le rapport de l'agent comptable reprendra les mêmes éléments en les éclairant sous un jour technique et plus détaillé. Dans un second temps seront présentés les déclinaisons de ces résultats au niveau des Centres de Responsabilité Budgétaires. Quelques commentaires viendront expliquer les écarts significatifs. Enfin, une part significative sera consacrée à la masse salariale, principal poste de dépense de l'université : 26 073 971 € (CP) sur un total de 35 303 185 € (CP), soit 74%. En léger retrait par rapport à l'exécution 2018, avec un taux de consommation face aux crédits initialement ouverts également en retrait (97,07%), une explication détaillée sera donnée. Le second chapitre sera entièrement consacré aux actions conduites en 2019 dans le cadre des activités dites « cœur de métier », à savoir celles que pilotent les cinq directions fonctionnelles en y ajoutant toutefois un chapitre spécifique consacré à l'activité conduite dans le cadre du SAIC.

L'année budgétaire s'achève sur des résultats financiers excellents. Il s'agit d'un double effet, vertueux sur le plan des résultats ? mais à maîtriser sur le plan de la stratégie budgétaire, d'augmentation de plusieurs recettes initialement évaluées avec prudence (taxe d'apprentissage, CVEC, etc.) et de postes de dépenses nettement rapportés, notamment sur le chapitre des investissements. Lors de la séance du Conseil d'administration tenu le 4 octobre 2019, l'adoption du budget rectificatif n°1-2019 avait permis d'anticiper un net retrait concernant les charges d'investissement (- 1 822 770 €). Il fut rappelé qu'un nombre significatif d'opérations complexes n'ont pu être conduites malgré l'inscription au budget initial : OpenLab, plateforme Titan, marché pour la maîtrise d'œuvre pour la réfection des bâtiments A et C, véhicules autonomes pour la plateforme Mobilitech. Ceci peut questionner à nouveau sur la stratégie consistant à prévoir dès le budget initial un niveau de dépenses d'investissements au plus élevé. L'important travail de mise en perspectives pluri annuelles de l'ensemble des projets conduits à l'UTBM (et au SAIC) permettra probablement, dès 2020, de réguler plus finement l'inscription des Autorisations d'Engagements et Crédits de Paiement annuels. Au 31 décembre 2019, le taux de consommation des crédits d'investissements est de 82% soit 2 710 291 € pour 3 312 556 € de crédits ouverts après budget rectificatif. Au chapitre du fonctionnement, l'équilibre entre des recettes nouvelles significatives (taxe d'apprentissage, CVEC, etc.) et des opérations non conduites avaient contraint à rapporter les crédits pour 304 579 €.

Au 31 décembre 2019, constatation est néanmoins faite que des reliquats significatifs apparaissent : 2 636 582 € de charges pour 37 939 767 € de crédits de paiements disponibles après budget rectificatif, soit un taux de consommation de 93%.

La masse salariale sera, quant à elle analysée plus avant (chapitre I-c).

Les taux d'exécution des recettes est élevé avec un niveau global de 95,4%. Bien entendu, l'impact de la recette liée à la Subvention pour Charges de Service Public, 29 021 631 € sur un total cumulé de 36 218 860 €, évaluée avec une précision de 99,9%, optimise nettement ce taux de couverture. Ceci vient atténuer l'impact des « recettes fléchées » nettement en retrait, 50,8% de taux d'exécution (1 556 947 € pour une prévision de 3 064 517 €). Il s'agit très majoritairement du reflet de l'activité du SAIC, des travaux de l'OpenLab et de la réhabilitation des bâtiments A et C, avec des reports d'exécution conséquents au profit de l'exercice 2020. Cela incite par conséquent à ne pas constater les recettes correspondantes à ces dépenses non engagées sur l'exercice.

Ce point consacré à l'environnement du résultat de l'exercice, amène à présenter les résultats suivants :

- ✓ un excédent cumulé de 1 920 266€, dont 1 368 641 € au titre de l'établissement (71%) et 563 892 € au titre du SAIC (29%) ;
- ✓ une capacité d'autofinancement cumulée de 3 359 058 €, dont 2 697 846 € au titre de l'établissement (80%) et 673 479 € au titre du SAIC (20%) ;
- ✓ un abondement général au Fond de Roulement de 1 197 640 € (92%) ;
- ✓ le niveau de Fond de Roulement est placé à 13 921 113€, soit une augmentation de 9%, autorisant l'établissement à disposer de 153 jours de charges décaissables (gain de 11 jours par rapport à 2018).

## B- L'atteinte des objectifs par CRB

La mise en exergue des faits marquants et impactants les résultats comptables conduit à se consacrer aux dépenses, à l'exception de la masse salariale (point I-C). La présentation sera faite en deux temps : crédits de fonctionnement et crédits d'investissements. Pour des facilités de lecture, certains volets ont été fusionnés.

### 1. Le fonctionnement

Le tableau ci-dessous reprend les CRB significatifs sur le plan économique, affiche les niveaux affectés aux dépenses initiales, les éventuelles rectifications découlant du Budget Rectificatif n°1-2019, d'un niveau d'exécution, puis du taux de consommation afférent.

CRB	AE Budget Initial	AE après BR	Exécution	Exécution / Budget Rectificatif
Pilotage	1 423 155 €	1 477 966 €	1 415 493 €	96%
Service du Patrimoine	2 394 000 €	2 394 000 €	2 430 036 €	102%
Pôle Humanités	86 900 €	86 900 €	71 720 €	83%
Pôle Industrie 4.0	172 465 €	172 465 €	181 073 €	105%
Pôle Energie et Informatique	328 760 €	328 760 €	314 342 €	96%
Pôle Mobilité et Transports	91 305 €	91 305 €	103 771 €	114%
Directions Fonctionnelles	1 778 750 €	1 415 030 €	1 534 452 €	108%

Certains taux, qui révèlent des charges exécutées supérieures aux crédits de paiement, doivent être observés comme le résultat d'arbitrages aboutissant à des transferts de crédits.

Quelques remarques peuvent être utiles à l'examen de ces résultats :

- ✓ CRB « Pilotage » : pour 2019, l'OpenLab est hébergé au CRB « Pilotage ». Ce secteur génère de fortes activités financières (269 700 €) et bénéficiera d'un CRB spécifique pour l'exercice 2020. Les Eotp « direction générale des services » regroupent de nombreuses dépenses institutionnelles significatives : ComUE, honoraires pour prestations institutionnelles (commissaire aux comptes, sténotypiste CA, etc.), et les charges (187 925 €) ont dépassé les crédits alloués (131 000 €). La régularisation d'annualités dues au titre de la cotisation, en lien avec la fédération de coopération scientifique de Bourgogne Franche-Comté, fut également un vecteur d'amplification de charges imprévues du CRB « Pilotage ». Enfin, le service à la communication, doté de 347 315 €, a consommé 78% de l'enveloppe des crédits qui ont connu un abondement inattendu de 54 811 €, reportés en 2020, grâce au reversement de la subvention CVEC du CROUS ;

- ✓ CRB « Service du Patrimoine » : la lecture des soldes offre la confirmation que deux charges sont préoccupantes. La première est celle des contrats de maintenance. L'enveloppe budgétaire initiale de 294 000 € n'a pas suffi et le seuil des 300 000 € a été franchi, étant entendu que ces contrats n'incluent pas les dépenses significatives de travaux obligatoires (mise en conformité du Système de Sécurité Incendie, ascenseurs, extincteurs, etc.). La seconde est celle de la viabilisation. Le gaz, l'eau et l'électricité ont été positionnés pour 830 000 € au budget initial. Il aura, en fait, fallu mobiliser 991 608 €. Il est aisé de constater que les hivers sont particulièrement doux et que le second poste de dépenses (gaz 395 000 €), lié au chauffage, devrait en être allégé, ce qui n'est pas le cas. De même, pour l'enveloppe réservée aux consommations d'électricité (400 000 €), la maîtrise des consommations et le renouvellement de matériels généralement moins gourmands en énergie devrait se traduire par des baisses de coût. L'analyse démontre que l'environnement de la molécule énergétique (KWh d'électricité ; litres d'eau ; mètre cube de gaz), assorti des taxes et traitements, augmente considérablement et que, malgré de complexes conduites de mises en concurrence et analyses des offres, le glissement est inquiétant et laisserait l'établissement démuné devant, par exemple, un hiver extrêmement rigoureux ;
- ✓ CRB « Directions Fonctionnelles » : l'enveloppe dédiée a été conforme aux besoins exprimés au cours de l'année 2019. Certains événements méritent néanmoins d'être relevés pour expliquer certains écarts. Le premier, significatif, concerne la suppression des enveloppes ouvertes au titre des actions ERASMUS K103 et ERASMUS K107 pour 273 720 €. Ces opérations sont désormais opérées hors champ budgétaire, directement par l'agent comptable, hormis 20% réservés aux frais de gestion. Cette réduction est donc d'ordre « technique ». Une autre réduction significative concerne une cotisation conséquente versée pour l'usage d'outils/métiers à l'association COCKTAIL et qu'un travail précis conduit par le service financier a permis de rapporter de 34 000 €. Par ailleurs, ces réductions ayant été enregistrées dans le Budget Rectificatif n°1-2019, une dépense nouvelle a nécessité d'abonder de 80 000 € la DTN afin d'autoriser l'achat et la pose de bornes Wifi dans le cadre d'un plan global de modernisation des infrastructures informatiques.

## 2. L'investissement

Le tableau suivant reprend la trame de l'exercice précédent, mais regroupe les dépenses d'investissement.

CRB	AE Budget Initial	AE après BR	Exécution	Exécution / Budget Rectificatif
Pilotage	1 869 678 €	719 678 €	757 460 €	105%
Service du Patrimoine	1 107 000 €	857 000 €	718 496 €	84%
Pôle Humanités	5 000 €	5 000 €	8 252 €	165%
Pôle Industrie 4.0	116 360 €	77 000 €	516 554 €	671%
Pôle Energie et Informatique	69 600 €	69 600 €	128 715 €	185%
Pôle Mobilité et Transports	377 074 €	93 664 €	113 836 €	122%
Directions Fonctionnelles	373 500 €	373 500 €	428 199 €	115%

Certains taux (« Exécution/Budget Rectificatif ») révèlent des niveaux de dépenses supérieurs aux crédits de paiement alloués après budget rectificatif. Ils soulignent des transferts de crédits rendus possibles par des sous-consommations de certains CRB dont l'arbitrage a permis l'abondement de secteurs déficitaires ainsi que la mobilisation du fond de jouvence de 500 000 € :

- ✓ CRB « Pilotage » : lors du vote lié au budget rectificatif n°1, il a été acté une nette réduction des enveloppes consacrées et prévues pour deux dépenses ; le Protocole Nord Franche-Comté (400 000 € ramenés à 40 000 €, soit le niveau d'appel de fonds pour 2019), et l'Open Lab qui n'a pu conduire les travaux de structure immobilière et qui a nécessité de rapporter l'enveloppe initiale de 880 000 € à 130 000 €. L'essentiel des crédits d'investissements du CRB Pilotage a donc consisté à prévoir dans l'Eotp du service financier les dépenses liées au fond de jouvence de 500 000 € d'engagement pour accompagner la mise en œuvre des pôles ;
- ✓ CRB « Service du Patrimoine » : Les lignes réservées aux investissements se sont traduites par un niveau initial d'autorisation d'engagement à hauteur de 1 107 000 €, ramené à 857 000 € au budget rectificatif. En effet, la somme de 300 000 € prévues pour la réhabilitation des bâtiments A et C n'appelle finalement qu'une dépense de 45 624 € corrélativement au retard pris pour ces travaux. De même, les aléas de chantier (tour penchée, toitures terrasses bâtiment pont, etc.) n'ont nécessité qu'une mobilisation de 125 834 € par rapport aux 210 000 € de crédits ouverts au chapitre du « clos couvert ». Par contre, les travaux de gros œuvres ont été plus significatifs (238 666 € pour 160 000 € de crédits de paiement initiaux) ainsi que les achats de véhicules (2 camionnettes et 2 véhicules légers) dont une partie du dépassement de charge (61 840 € pour 25 000 €) trouve son financement dans une ressource externe (OpenLab) ;
- ✓ CRB « Pôles » : En matière de charges d'investissement, les pôles ont tous été bénéficiaires d'abondements significatifs. Globalement, les crédits ouverts pour les quatre pôles (568 034 €) ont été très largement dépassés, avec une charge nette finale de 767 357 €. En fait, l'abondement a été bien plus significatif car une charge importante prévue au pôle Mobilité & Transports pour 283 410 € a été reportée pour 262 578 € sur l'exercice 2020. Un secteur a été nettement privilégié. Il s'agit du pôle Industrie 4.0 ayant bénéficié de 421 198 € pour l'équipement de la plateforme Titan, 49 079 € pour la FISE mécanique (analyseur calorimétrique et imprimante 3D), et 38 778 € pour la FISE systèmes industriels. Ces investissements sont complétés par les investissements obtenus dans ce secteur par les activités portées par le SAIC. Enfin, une dépense significative (microscope) a été reportée au début de l'année 2020. Ce pôle, en charge du projet majeur de transfert de la FISE systèmes industriels de Belfort à Sevenans, bénéficie d'un soutien financier important sur une période courte, opérée majoritairement sur fonds propres ;
- ✓ CRB « Directions Fonctionnelles » : dans une moindre mesure, les CRB des directions fonctionnelles ont également bénéficié d'abondements, correspondant à une partie de la consommation des 500 000 € de fond de jouvence. Le dépassement des crédits initiaux correspond à l'achat des 73 ordinateurs des « classes mobiles », associés à des travaux d'adaptation de la fibre optique. Cette opération, placée dans le schéma global d'évolution des usages de l'informatique dans l'établissement, aura représenté 280 525 € en 2019, en complément de l'abondement en section de fonctionnement de 80 000 € autorisant le déploiement de nouvelles bornes Wifi.

## C- La masse salariale

### 1. Les emplois

La **masse salariale** constitue le premier poste de dépense de l'UTBM. S'élevant en 2019 à 25 801 652 € (comptabilité générale), il recule de 1 %, soit – 179 847 € (avec charges à payer et provisions), par rapport à 2018. Le taux d'exécution, par rapport au budget initial, est de 96,75%. Sur le plan de la comptabilité budgétaire, le taux d'exécution budgétaire est de 97,07%. La différence consiste dans la comptabilisation des charges à payer et provisions.

Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat	Emplois sous plafond Etat	Emplois sous plafond Etat	Emplois financés	Emplois financés	Emplois financés	Global Budget	Global dernier	Global Compte
			Compte Financier 2018	Compte Financier 2018	Compte Financier 2019	hors SCSP	hors SCSP	hors SCSP	Compte Financier 2018	Budget Rectificatif 2019 (c)	Financier 2019
			En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	122,17	127,45	124,65				122,17	127,45	124,65
		CDI	24,97	25,33	25,83	-	-	-	24,97	25,33	25,83
	Non permanents	CDD	37,51	36,00	27,16	4,83	4,08	2,99	42,34	40,08	30,15
<b>S/total EC</b>			<b>184,65</b>	<b>188,78</b>	<b>177,64</b>	<b>4,83</b>	<b>4,08</b>	<b>2,99</b>	<b>189,48</b>	<b>192,87</b>	<b>180,63</b>
<b>Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS</b>									-	-	-
BIATOSS	Permanents	Titulaires	96,71	97,82	96,55				96,71	97,82	96,55
		CDI	21,17	20,00	19,88	25,38	17,30	23,92	46,55	37,30	43,80
		CDD	20,58	22,12	22,99	29,80	40,75	28,64	50,37	62,87	51,63
<b>S/total Biatoss</b>			<b>138,46</b>	<b>139,93</b>	<b>139,43</b>	<b>55,18</b>	<b>58,05</b>	<b>52,56</b>	<b>193,64</b>	<b>197,98</b>	<b>191,99</b>
<b>Totaux</b>			<b>323,11</b>	<b>328,72</b>	<b>317,07</b>	<b>60,01</b>	<b>62,13</b>	<b>55,55</b>	<b>384,00</b>	<b>391,00</b>	<b>372,62</b>
<b>Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat</b>			<b>357</b>	<b>357</b>	<b>357</b>				<b>Plafond global des emplois voté par le CA</b>		

## 2. Politique 2019 en matière de dépenses de personnels

La volonté politique de relance des recrutements initiée en 2017, chez les enseignants titulaires, afin d'augmenter le taux d'encadrement, s'est poursuivie en 2019. Ainsi, 3 postes de Professeur des Universités (dont 1 endorecrutement), 5 postes de Maître de Conférences (incluant la réintégration d'un enseignant-chercheur suite à une disponibilité), ont été publiés en 2019. Néanmoins, les effets de cette mesure ne se traduisent pas dans les chiffres de 2019. L'ETPT moyen annuel en 2019 est de 372,62, en baisse de 18,2 ETPT par rapport au budget initial 2019, dont 7 ETPT au SAIC, en raison de concours infructueux pour 1 poste de PU, d'une prise de poste tardive de 2 PU, pour cause de retard dans les arrêtés ministériels, d'un retour de MCF prévu mais non réalisé, du départ imprévu d'un enseignant-chercheur en disponibilité et de la transformation d'un poste de MCF, en enseignant-chercheur contractuel. Pour les ETPT non utilisés au SAIC, il s'agit essentiellement de projets de recherche prévus au budget mais ayant été reportés.

Concernant la campagne d'emplois des personnels BIATSS, et afin d'étendre le plan de résorption de la précarité initié par le dispositif Sauvadet en 2012 et poursuivi au cours des années suivantes, il n'a pas été envisagé, en 2019, de procéder à de nouveaux recrutements mais plutôt de transformer des supports. Ainsi, deux postes ont été publiés en 2019. S'agissant de transformations de supports et non pas de créations, aucune entrée d'agents titulaires BIATSS n'a été prévue et constatée. Le surcoût de la campagne d'emplois 2020, prévu au BI, est conforme à l'exécution 2019.

Afin de réduire les écarts de ces dernières années entre le budget et le réalisé concernant la campagne d'emplois, une nouvelle méthode de calcul des campagnes d'emplois a été appliquée dès 2020, prenant en compte le principe de réalité des recrutements : une certaine proportion d'endorecrutement pour les PU, recrutements exogènes de MCF.

## 3. Consommation budgétaire UTBM

Les dépenses de masse salariale 2019 représentent un montant de 26 073 971 € (comptabilité budgétaire) pour une prévision budgétaire de 26 860 859 €, soit une sous consommation de 786 579 € (797 290 € pour la chaîne paie). La différence s'explique par les liquidations directes, pour lesquelles il est constaté une hausse de 10 711 € par rapport au budget. Cela explique la sous-consommation plus importante en chaîne paie (hors hausse des liquidations directes).

Cette sous-consommation est répartie pour :

- 68%, soit – 531 423 €, pour la masse salariale Etablissement ;

- 32%, soit - 255 156 €, pour la masse salariale SAIC.

Elle peut s'expliquer de façon plus précise par les éléments suivants :

Flux entrées/sorties	- 449 707 €
Campagne d'emplois 2019	- 170 134 €
Régime indemnitaire et PPCR	- 63 840 €
Heures complémentaires/vacations	+ 84 288 €
Vieillesse-Technicité	+ 56 934 €
Divers (liquidations directes)	+ 10 711 €
Contrats de recherche SAIC	- 254 831 €
<b>Total des facteurs</b>	<b>- 786 579 €</b>

En légère hausse par rapport aux prévisions budgétaires, le GVT solde des titulaires (EAP du GVT 2018 non pris en compte) s'élève à 204 745 €. Il se compose uniquement du facteur Vieillesse-Technicité. Le GVT solde s'établit hors politique de l'établissement. Si l'on prend en compte cette dernière, permettant un déroulement de carrière favorable des personnels contractuels, il s'élève à 239 539 €. Ce chiffre ne tient pas compte du schéma d'emplois, de l'évolution de la structure des emplois ni de l'extension en année pleine du GVT 2018. Les heures complémentaires et vacations d'enseignement ont diminué de 56 524 € entre 2018 et 2019, en partie grâce aux dernières campagnes d'emplois, mais aussi aux actions de maîtrise de la charge d'enseignement. En revanche, le plafond imparti au Budget Initial 2019 a été dépassé, à hauteur de 84 288 €. Cela s'explique par l'incident technique national, survenu en paie de juillet, dans le cadre de la régularisation rétroactive des cotisations pour certains vacataires d'enseignement.

## II/ ACTIVITES « CŒUR DE METIER » CONDUITES EN 2019

### A- Direction aux relations internationales et à l'internationalisation (DRII)

#### 1. Mobilités étudiantes sortantes, Développement de Partenariats, Rayonnement de l'établissement.

Les objectifs depuis 2017 sont :

- ✓ Le développement et suivi de relations institutionnelles avec les universités partenaires de l'UTBM, gestion de l'ensemble des conventions partenariales avec les universités étrangères et suivi de leur renouvellement dans l'objectif d'assurer suffisamment de places pour les étudiants souhaitant partir en semestre d'étude selon les obligations de leur cursus ;
- ✓ la capitalisation des contacts des enseignants-chercheurs avec les universités étrangères pour élargir les partenariats pour les mobilités et d'autres collaborations ;
- ✓ la veille et benchmarking des activités internationales des universités étrangères et françaises ;
- ✓ l'organisation et l'accompagnement de 600 semestres de mobilité par an (stage et semestre d'études) ;
- ✓ l'accompagnement des responsables de formation dans leurs projets de mobilité des étudiants et des personnels.

#### Ligne budgétaire « Dépenses du service »

Budget Initial : 24 850 €

Dépense : 16 145 €

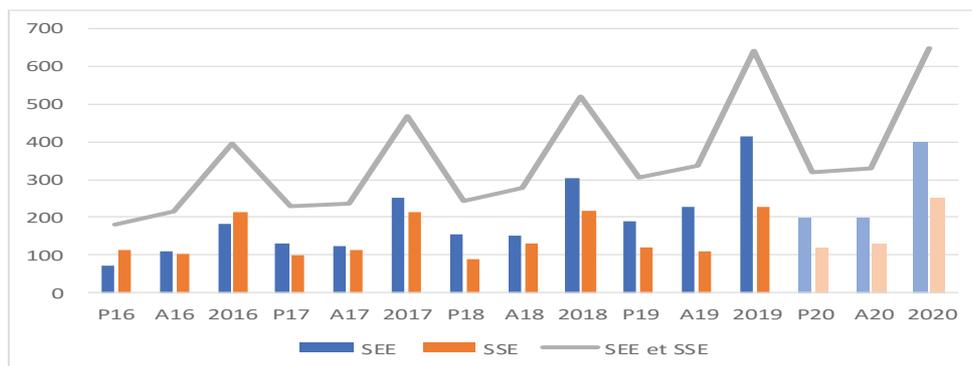
#### Ligne budgétaire « Salons internationaux »

Budget initiale : 10 150 €

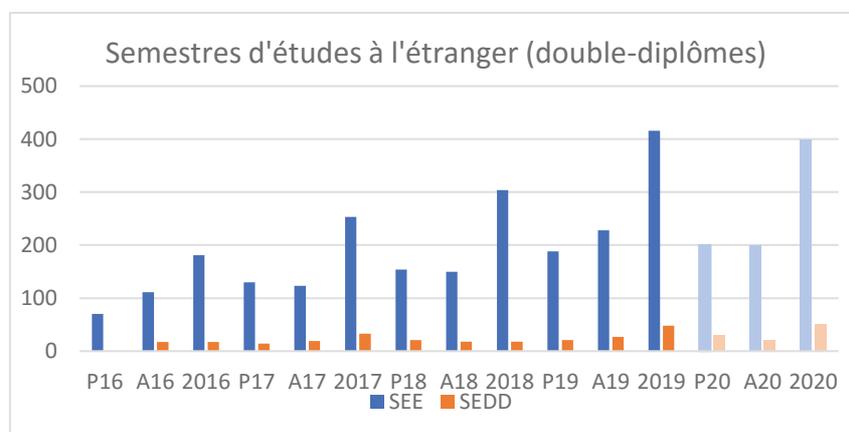
Dépense : 15 680 €

## 2. Mobilités sortantes – bilan de l'activité

On note un dépassement dès 2019 de l'objectif initialement prévu pour 2020, à savoir 600 semestres de mobilité annuelle, semestres d'études, stages et primo-sortants diplômés compris.

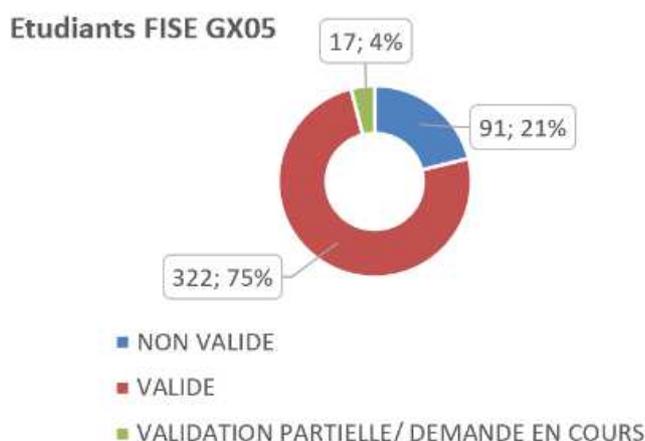


Des 175 semestres d'études en mobilité sortante constatés en 2016, ils sont passés à 250 en 2017 puis à 300 en 2018 et à 416 en 2019. Cela représente une hausse de 130% en trois ans.

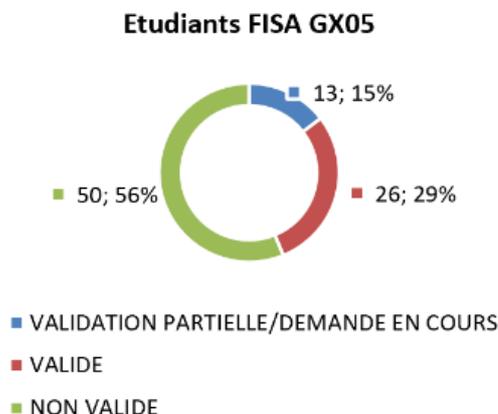


Suite à l'introduction du double-diplôme avec l'école suisse HE Arc en 2017, 3 étudiants se sont inscrits en septembre 2018 et 7 étudiants en septembre 2019 (4 étudiants orientés mécanique et 3 informatique). Un étudiant s'est inscrit par ailleurs au nouveau double-diplôme avec HSKA Karlsruhe en Allemagne.

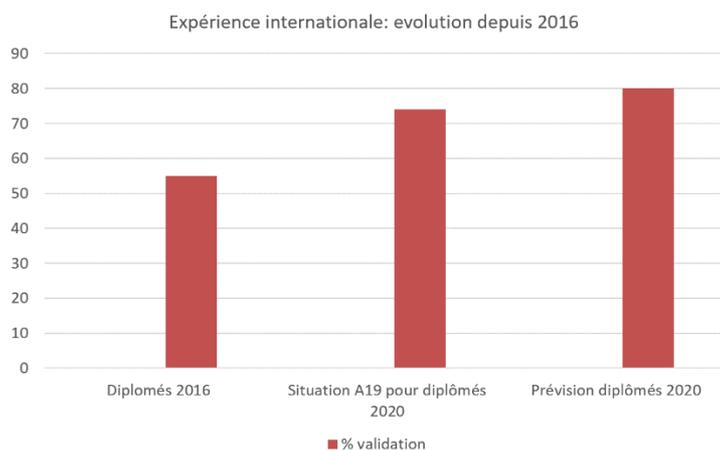
L'application informatique dédiée « expérience internationale » développée par la DTN a été mise en application et le processus de saisie et validation des semaines d'expérience internationale a été lancé. Fin décembre 2019, le pourcentage des étudiants FISE GX05 (futurs diplômés en 2020) ayant effectué ou non au moins une mobilité à l'étranger est détaillée sur la figure suivante.



De même, le pourcentage pour les FISA GX05, fin décembre 2019, est détaillé à la suite.



L'évolution, depuis 2016, des expériences (semestres) à l'international des élèves-ingénieurs est résumée ci-après.



### 3. Développement International et Rayonnement de l'établissement -bilan de l'activité

On pourra relever les actions suivantes conduites en 2019 :

- ✓ la présence aux deux grands salons internationaux pour les établissements de l'enseignement supérieur : l'EAIE (2018), le NAFSA (2019) ;
- ✓ une visite de deux universités européennes : Ostrava (République tchèque) et Cracovie (Pologne) pour échanger sur nos conventions Erasmus, les pratiques et sur l'évolution de nos partenariats ;
- ✓ la visite à l'UQAM de Montréal a été organisée pour faire progresser un projet de futur double-diplôme ;
- ✓ la poursuite du développement du double-diplôme avec la HEARC en Suisse courant 2018 et 2019. Trois étudiants du Tronc Commun se sont inscrits en cursus Bachelor à la HEARC en 2018 et 7 en 2019. La formation a été proposée aux étudiants ciblant la FISE Informatique ;
- ✓ l'organisation de l'accueil des délégués de trois universités partenaires pour assister au CRUNCH Time 2019, soit 10 étudiants et 9 enseignants ;
- ✓ la participation au « Staff Week » de Sarajevo University, partenaire dans le programme d'échange ERASMUS KA107 ;
- ✓ l'accueil de nombreuses délégations de nos partenaires et organisation de réceptions et visite des plateformes et laboratoires de l'UTBM ;

- ✓ l'organisation d'une journée « ERASMUSDAY » en octobre 2019 avec une animation pour fêter les mobilités en Europe et recueillir les témoignages des étudiants.

#### 4. Mobilités entrantes

Les principaux objectifs poursuivis sont les suivants :

- ✓ organiser avec le Club Welcome (AE) un accueil au début de chaque semestre pour les étudiants en programme d'échange (PE) ;
- ✓ organiser les formations courtes (écoles d'été, CRUNCH Time) pour des étudiants internationaux ;
- ✓ augmenter le flux des étudiants internationaux dans l'établissement ;
- ✓ organiser une journée internationale pour l'ensemble de la Communauté de l'établissement.

#### Ligne budgétaire « aide aux étudiants internationaux »

**Budget initial : 24 000 €**

**Dépense : 19 056 €**

**Recettes : 30 000 € (programme Bienvenue en France)**

**Recettes : 17 456 € (école d'été UTSEUS)**

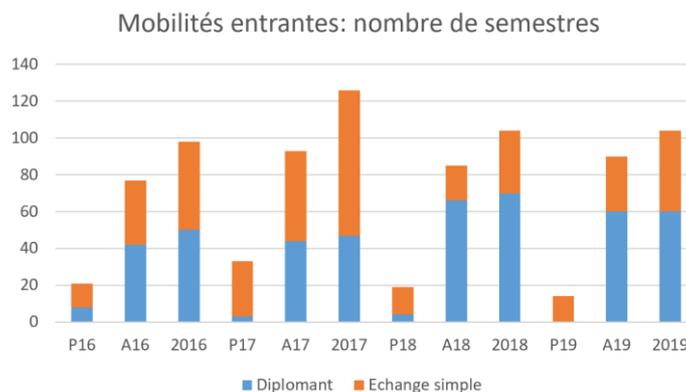
**Recettes : 47 200 € (Campus France, accueil des étudiants Malaisiens)**

**Recettes : 17 560 € (SFERE, accueil des étudiants Malaisiens)**

**Recettes : 1000 € (ARFITEC, programmes avec l'Argentine)**

Le bilan de l'activité est le suivant.

Les mobilités entrantes pour des semestres d'échanges simples n'évoluent pas. Cependant, les programmes diplômants (UTSEUS : étudiants chinois, Campus France et Sfère : étudiants malaisiens) augmentent et sont responsables, pour les deux tiers, des mobilités entrantes pour 2019. L'accueil des étudiants malaisiens a généré une recette de 64 760 €. Les difficultés persistent pour attirer les étudiants européens. La France n'est pas une destination de référence et l'offre d'enseignements en anglais à l'UTBM est encore faible (15% des volumes), malgré des efforts dans certaines formations.



Une nouvelle UV à projet en 3 variantes (6, 12 et 18 ECTS) a été ouverte par ailleurs pour encourager les étudiants de nos partenaires à venir suivre un grand projet encadré, de type thèse de Master ou de Bachelor. Nous avons constaté de même que les formations courtes (la semaine du CRUNCH Time et des semaines d'école d'été ou d'hiver) sont une bonne solution pour attirer des étudiants qui ne peuvent forcément venir pour un semestre.

Conséquemment, deux nouvelles UV ont été ouvertes pour pouvoir proposer des crédits ECTS pour les summer schools d'une durée de 1 semaine et 2 semaines.

Il avait été prévu de proposer deux semaines de « winter school » à notre partenaire NPU (Xi'an, Chine). Cependant, la période envisagée ne convenait pas aux étudiants car elle chevauchait les vacances du nouvel an chinois et cet événement n'était pas réalisé (ceci explique la sous-consommation du budget).

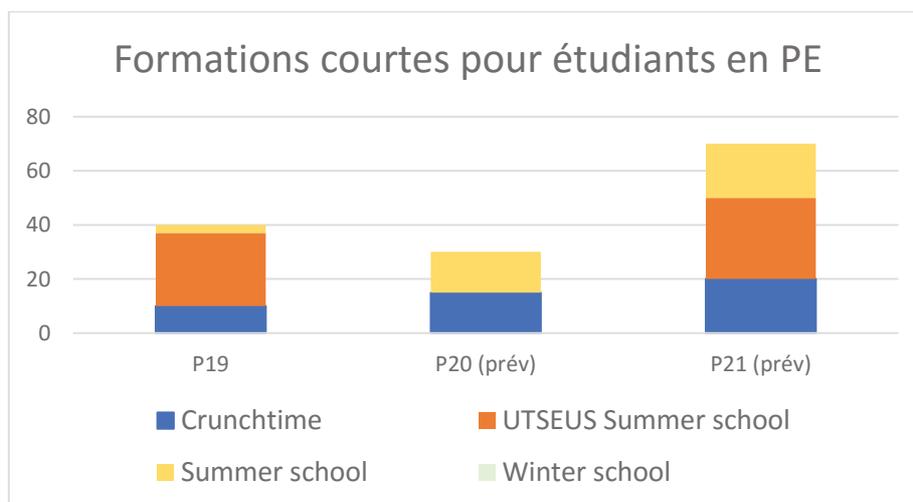
Une participation financière à l'édition 2019 de « UTBM on the Move » a été possible. Trois étudiants sont partis pendant l'inter semestre pour visiter une dizaine de nos partenaires universitaires en Europe afin de promouvoir les échanges avec l'UTBM.

Il fut organisé un séjour « CRUNCH Time pour 5 étudiants togolais dans le cadre du Master conjoint, ainsi que 5 étudiants polonais dans le cadre de notre partenariat avec Bialystok University of Technology.

Il fut organisé également une summer school d'une semaine pour 30 étudiants chinois d'UTSEUS (recette 17 456 €) et 3 étudiants européens.

En décembre, fut organisé en lien étroit avec l'AE, la deuxième édition de la Journée Internationale, avec des stands interculturels et des stands mobilités, des simulations des débats ONU en français et en anglais, des ateliers cuisine, des repas internationaux, un café linguistique, une exposition et la présentation de photos, et une série de conférences « mobilités ».

En 2019, le programme « Bienvenue en France » pour l'accueil des étudiants internationaux a permis de bénéficier d'une recette de 30 000 € de la DGESIP pour le soutien des bureaux d'accueil des étudiants internationaux.



## 5. Financement des mobilités

Accompagner financièrement les modalités internationales (dans le cadre de programmes internationaux, ERASMUS+, bourses régionales, etc.) est une nécessité. Plusieurs actions sont conduites dans ce sens.

### Ligne budgétaire « ERASMUS+ KA103 » : Frais Généraux

**Budget initial : 46 600 €**

**Dépenses : 46 600 €**

**Recettes : 46 600 € (Erasmus+ KA103 financement « organisation »)**

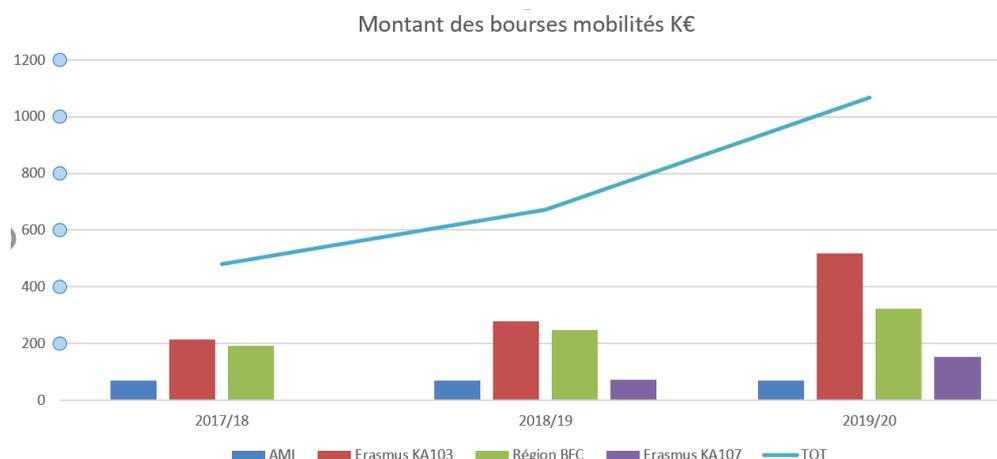
Le bilan de l'activité est le suivant.

Afin de suivre l'augmentation des mobilités étudiantes, il fallait prévoir des financements de bourses de mobilités plus importants. En ce qui concerne la gestion des bourses Erasmus KA103, il a été adopté une stratégie consistant à déclarer toutes les mobilités, même si les bourses étaient réduites et seulement partielles, afin de démontrer le plus grand nombre possible de mobilités et ensuite prétendre à une dotation plus importante pour le prochain exercice.

Des rencontres avec les représentants du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté, pour les informer de la stratégie déployée, de l'évolution de la situation et le besoin de plus de bourses de mobilité, ont été organisées.

La dotation Erasmus KA103 n'était pas suffisante pour 2018/19 et cela a posé un problème en mars 2019 pour financer les bourses de printemps 2019. Il fut demandé une augmentation de la dotation, qui a été finalement accordé (55 000 €).

Une très importante dotation pour les mobilités Erasmus KA103 a été obtenue pour 2019/20 (517 000 €). Les dépenses du financement des projets KA103 et KA107 « organisation de la mobilité » sont justifiés par une masse salariale plus importante (plus de personnes qui travaillent sur les mobilités et plus d'heures de travail).



Deux bourses d'excellence EIFFEL ont été par ailleurs obtenues pour 2019.

Un nouveau financement Erasmus+ KA107, pour les mobilités dans les Balkans, a été enfin obtenu pour la période 2019-2021.

## 6. Internationalisation de l'établissement

Les objectifs poursuivis ici sont :

- ✓ le développement du cursus anglophone ;
- ✓ l'augmentation de l'offre d'enseignements scientifiques et techniques dispensés en anglais ;
- ✓ l'organisation pour les partenaires internationaux d'une participation à l'activité « CRUNCH Time » ;
- ✓ le développement d'un établissement plus accessible aux non-francophones.

### Ligne budgétaire « *Cursus anglophone* »

**Budget initiale : 6 000 €**

**Dépense : 1 496 €**

Le bilan de l'activité est le suivant.

Un travail d'accompagnement de la FISE « mécanique et ergonomie » a été réalisé pour traduire les supports de cours d'un panel d'UV sélectionnées pour un cursus anglophone prévu pour 2020. Une stagiaire en traduction a été recrutée pour participer à ce travail et tous les supports de cours sont maintenant disponibles en anglais pour ces UV.

Certains documents et plaquettes pour le CRUNCH Time sont à présent traduits en anglais.

Un guide « accueil étudiant » a été traduit en anglais ainsi que la Charte HSE et un flyer « sécurité ».

Un stage a remplacé l'embauche d'un prestataire de service, ce qui explique la sous-consommation du budget. La première phase du programme de signalisation bilingue de l'établissement est terminée.

Deux formations internationales ont été réalisées par le staff de la DRII en 2018/19 : deux personnes ont assisté à deux jours de formation en Espagne EIAE « Fundamentals of building à Strategic Internationalisation Plan ». Deux personnes ont assisté à une formation de deux jours pour les mobilités KA103 à Bordeaux.

## 7. Projets internationaux

### a) Le Master Informatique conjoint au Togo

Les objectifs suivants sont poursuivis :

- ✓ continuer à développer le Master et améliorer la qualité de la formation ;
- ✓ introduire le concept de CRUNCH Time dans la formation ;
- ✓ introduire l'examen international en anglais et structurer la formation en anglais ;
- ✓ identifier des étudiants susceptibles de suivre une thèse avec cotutelle.

#### **Ligne budgétaire « Togo »**

**Budget initial : 12 000 €**

**Dépense : 14 165 €**

**Recette : 6921 € (reversement Université de Lomé concernant 2018)**

En ce qui concerne le Master Informatique conjoint UL-UTBM, plusieurs actions ont été entreprises pendant cette période.

Ils furent organisées et supervisées deux séances du test BULATS pour donner aux étudiants un accès à un certificat international pour l'anglais. Un enseignant togolais a par ailleurs été formé pour superviser le test, dans le but de rendre l'université de Lomé autonome dans la pratique des tests internationaux le plus rapidement possible. Deux demandes de financement pour développer le projet ont été rédigées : un financement Erasmus KA107 pour les mobilités des enseignants et des étudiants et un financement ADESFA pour un projet de développement pédagogique. Les deux sont bien notés, mais refusés par faute de crédits suffisants.

La mobilité d'un enseignant et de 5 étudiants pour le CRUNCH Time a été organisée.

Un projet pédagogique transversal portant sur la conception et la réalisation d'une application informatique pour l'apprentissage de l'anglais, a de même débuté. L'application sera une aide aux étudiants pour la préparation du test international, car les questions sont du même type que celles posées au test. Le projet est conçu suite à un échange sur les besoins de formation en anglais avec la Ministre des Postes, de l'Economie Numérique et des Innovations Technologiques du Togo. L'application a été réalisée par les étudiants en cours d'informatique et une méthode pédagogique pour la rédaction d'un banc de questions est défini par les enseignants d'anglais de l'UTBM. Cette méthode sera intégrée dans les cours d'anglais au Togo afin de créer un banc de questions pour alimenter l'application. Nous avons accueilli dans ce cadre pendant deux semaines, deux professeurs d'anglais de l'université de Lomé pour travailler sur la pédagogie avec les professeurs d'anglais de l'UTBM.

## 8. INSPIRE

#### **Ligne budgétaire « INSPIRE »**

**Budget initial : 16 000 €**

**Dépense : 31 806 €**

**Recette : 31 806 € (financement EACEA Erasmus +)**

Ce projet, d'une durée de 3 ans, s'est achevé en décembre 2019. Un voyage en Chine et un autre en Russie pour les 10 partenaires de ce projet de type « capacity building » dans le domaine de *génie électrique et instrumentation* ont été organisés. Le suivi financier a été réalisé pour la dernière année du projet et le rapport technique soumis pour évaluation.

## 9. Investissement

#### **Ligne budgétaire « DRI »**

**Budget initial : 6000 €**

## Dépense : 2007 €

Les dépenses concernent notamment le renouvellement du parc informatique.

### B- Direction aux relations avec les entreprises (DRE)

#### 1. Introduction

La DRE dispose de plusieurs postes pour son fonctionnement, ils sont répartis ainsi :

- ✓ le service DRE ;
- ✓ les stages ;
- ✓ la formation continue ;
- ✓ ESPERA Sbarro, la formation de styliste prototypiste de l'UTBM.

#### 2. Le service DRE

Le budget de la DRE (51 481 €) permet d'assurer les opérations courantes du service. En 2019, sont retrouvés les mêmes besoins récurrents de fonctionnement (diverses prestations, affranchissement, abonnements, tirages de plaquettes, etc.) auxquels s'ajoutent le renouvellement des licences annuelles et la maintenance du logiciel Eudonet, qui se monte à 13 674 € annuellement.

#### 3. Stages

Cinq spécialités d'ingénieur sous statut étudiant, sont opérées par l'établissement :

- ✓ mécanique ;
- ✓ informatique ;
- ✓ énergie ;
- ✓ systèmes industriels ;
- ✓ mécanique et ergonomie.

Les élèves-ingénieurs de ces spécialités doivent effectuer deux stages longs obligatoires (23 à 26 semaines chacun) durant leur cursus afin d'obtenir leur diplôme. De plus, les étudiants effectuant leur cursus en 5 ans doivent réaliser un stage court de 4 semaines après leur premier semestre d'études.

Ainsi, chaque semestre, environ 550 élèves-ingénieurs effectuent un stage long en entreprise. En février, 300 élèves-ingénieurs environ partent en stage court en entreprise (1 mois). Ceci représente 1400 stagiaires sur une année civile pour l'UTBM. Un quart des stages long s'effectuent à l'étranger.

Les conventions de stage sont établies et gérées par la DRE.

Afin de préparer au mieux les futurs stagiaires, des ateliers CV ainsi que des simulations d'entretien sont régulièrement organisés. Un module hygiène et sécurité obligatoire est également dispensé avant d'effectuer un premier stage.

Les enseignants visitent les élève-ingénieurs sur leur lieu de stage quand cela est possible. Cela permet de répondre aux questions des industriels, de s'assurer du bon déroulement du stage et de tisser des liens avec les entreprises. Ces derniers peuvent amener d'autres opportunités de stages, voire des projets étudiants, des contrats de recherche ou de la formation continue.

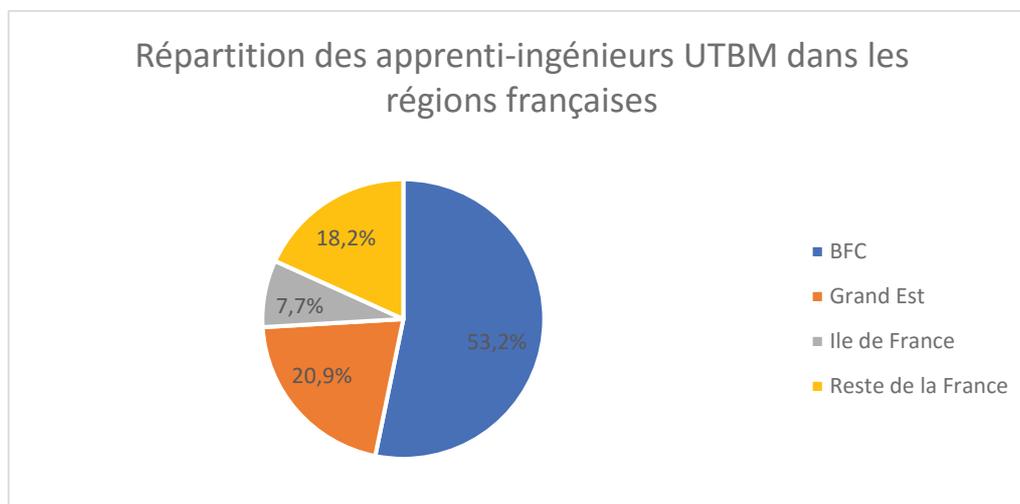
Chaque stage fait l'objet d'une soutenance orale et d'un rapport écrit. Les soutenances se déroulent sur deux jours tous les semestres.

Quatre spécialités d'ingénieur sous statut apprenti (durée de 3 années) sont également opérées par l'établissement :

- ✓ mécanique ;
- ✓ informatique ;
- ✓ logistique industrielle ;
- ✓ génie électrique.

L'établissement compte près de 300 apprenti-ingénieurs qui disposent chacun d'un contrat avec une entreprise française. En septembre 2019, 53% des apprenti-ingénieurs sont localisés dans des entreprises de Bourgogne Franche Comté, 20% dans la région Grand Est et 18% en Ile de France.

Chaque année, les apprentis effectuent 1 000 h en entreprise (congrés payés inclus) et 600 h en formation. Les contrats d'apprentissage sont établis et gérés par le Pôle Formation UIMM Franche-Comté.



Les apprentis sont également visités au sein de leur entreprise. Le travail effectué en entreprise fait aussi l'objet d'une soutenance orale et d'un rapport écrit chaque année.

Le budget de ses activités s'élève à 49 397 € en 2019. Il permet de couvrir l'ensemble des activités précédemment décrites.

#### 4. Outil de gestion des relations clients (CRM) : Eudonet

L'UTBM a fait le choix, en 2018, de s'équiper d'un outil de gestion des relations clients. C'est un projet pluriannuel. En 2019, 38 016 € ont été investis dans la poursuite du développement de cet outil.

C'est une « vraie » base de données pour la gestion des contacts de l'UTBM qui permet, à l'échelle de la Direction aux Relations avec les Entreprises, de gérer la campagne de récolte de taxe d'apprentissage mais aussi la gestion de la formation continue. Cet outil intègre également la gestion des stages. Cela permet de gérer les recherches de l'étudiant, d'établir la convention de stage, de suivre le stagiaire et de l'évaluer. Le tuteur industriel interagit avec l'outil pour donner son avis et note l'élève-ingénieur.

A l'échelle de l'établissement, c'est dorénavant une base de données fiable pour la gestion de tous les contacts industriels, et ce en conformité avec la RGPD.

#### 5. Formation continue

La formation continue à l'UTBM concerne diverses formations courtes qualifiantes, les Diplômes d'Université (DU), les formations Master, les formations d'ingénieur Fontanet et la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). Cela comprend aussi Espera Sbarro, qui fait l'objet du paragraphe suivant.

Les dépenses de la formation continue (hors Espera Sbarro) s'élèvent à 6 067 € en 2019.

Ces dépenses permettent d'assurer le fonctionnement, de défrayer les missions des formateurs effectuées dans les entreprises. Cela a également permis de réaliser un audit en vue de mettre en place une démarche qualité, qui sera rendue obligatoire à partir de janvier 2021.

## 6. ESPERA Sbarro, la formation de styliste prototypiste automobile de l'UTBM

Le budget de fonctionnement représente un poste conséquent, dû essentiellement à la réalisation de deux véhicules prototypes annuels, aux frais de mission pour le Salon de Genève (voir photo ci-après) et au versement de la dotation annuelle à Franco Sbarro, conformément à la convention qui nous lie. L'enveloppe de fonctionnement pour 2019 est de 280 020 €. Concernant l'investissement, les dépenses s'élèvent à 68 060 € et permettent d'améliorer la sécurité du matériel, d'en réduire son obsolescence et d'accéder à de nouveaux procédés.

Dans le cadre des relations nouées entre l'UTBM et le lycée Germaine Tillion, une année de formation à l'ESPERA Sbarro est offerte à l'un de ses lycéens chaque année. En effet, l'école est implantée dans les locaux du lycée Germaine Tillion.

On compte 24 élèves à la rentrée de septembre 2019.



## 7. Taxe d'apprentissage

Le service est responsable de la collecte de la taxe d'apprentissage, qui est une importante recette propre pour l'établissement. Les versements 2019 s'élèvent à 782 501 €. L'année prochaine est plus incertaine, compte-tenu de la loi Avenir professionnel.

## C- Direction à la transition numérique (DTN)

### 1. Éléments de contexte

Disposer d'un écosystème numérique performant, dynamique et agile devient une condition nécessaire à la mise en œuvre d'une politique d'établissement. Celui-ci fournit un support de référence aux décisions concernant les données informationnelles, les applications, les processus de traitement et le choix de l'infrastructure technique. La Direction à la Transition Numérique (DTN) est garante de cet écosystème.

Elle possède un rôle transversal vis-à-vis de l'ensemble des activités métiers et est organisée pour répondre à une double exigence : d'une part assurer principalement la mise en œuvre des orientations stratégiques et d'autre part maintenir l'effectivité des services. Pour répondre à ces exigences, la DTN s'appuie sur deux piliers opérationnels :

- ✓ La direction des systèmes d'information (DSI), garante de l'intégrité et la cohérence du système d'information (SI) de l'établissement ;
- ✓ Le service usage numérique (SUN), en charge du déploiement des usages du numérique.

La DTN dispose, pour assurer ses missions, de 22,4 ETP répartis de la façon suivante :

Catégorie	Equivalent Temps Plein
A	12,4
B	8
C	2

Pour mémoire, le budget DTN consommé est de 301 879 € en investissement et de 375 007 € en fonctionnement.

Ce rapport d'activité revient sur les actions principales financées en 2019.

## 2. Éléments de répartition du budget

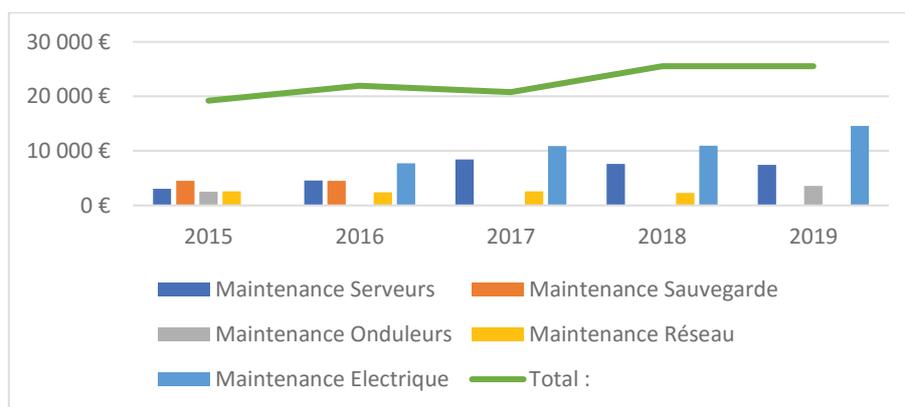
### a) Direction des Systèmes d'Information

La DSI est en charge la gestion des données, des applications informatiques, ainsi que de la cohérence de l'ensemble. Elle assure un service d'accompagnement de proximité, mobilisant à cet égard deux silos thématiques : le pôle infrastructure et le pôle système d'information.

En ce qui concerne l'infrastructure, les actions qui ont été conduites reposent en grande partie sur la capacité des utilisateurs à se servir des outils mis à leur disposition. L'accent est donc mis sur le débit, la disponibilité des ressources et la scalabilité désignant la capacité d'adaptation à une augmentation de la demande. L'objectif visé est d'assurer une disponibilité continue des services numériques, en garantissant de surcroît l'intégrité des données.

L'ensemble des actifs matériels est regroupé au sein d'un Centre de Données basique. Hébergeant les services et données numériques de l'établissement, cette infrastructure informatique concentre de nombreux équipements : baies, armoires de raccordement pour les serveurs applicatifs et serveurs de stockage, équipements réseau, infrastructures techniques assurant la continuité de l'alimentation électrique du refroidissement des serveurs et de l'accès au réseau. Il est donc par nature un outil stratégique sur lequel il faut veiller régulièrement. Pour l'année 2019, le cout des maintenances pour le Centre de Données est de 25 500 €.

	2019
Maintenance serveurs	7 410 €
Maintenance onduleurs	3 564 €
Maintenance Électrique	14 558 €



A regard de la constante évolution des besoins numériques, l'écosystème informationnelle progresse. En proposant des solutions pérennes et efficaces, les équipes ont répondu au déploiement en 2019 de nouveaux services applicatifs (SIFAC Demat, Chorus Pro) et de demande de stockage toujours croissante de la part des usagers. A cela s'ajoute également le remplacement progressif de matériel vétuste hors maintenance. A ce titre, le projet structurant de couverture WIFI, financé à hauteur de 74 000 €, est une opportunité majeure dans le déploiement des services numériques. Par le remplacement des anciennes bornes, il permet une

amélioration significative de la qualité de service perçue par les usagers à l'heure du déploiement des solutions de classes mobiles et de cartables numériques. Ce projet, financé à hauteur de 180 000 €, est lié naturellement au déploiement d'un réseau filaire en capacité d'alimenter les bornes.

Le rôle du numérique va croissant pour à la fois gérer les opérations quotidiennes tout en étant un partenaire stratégique de la transformation des établissements. Considérer davantage comme un centre de coûts, le numérique apporte de la valeur bien qu'il est difficile de l'évaluer objectivement.

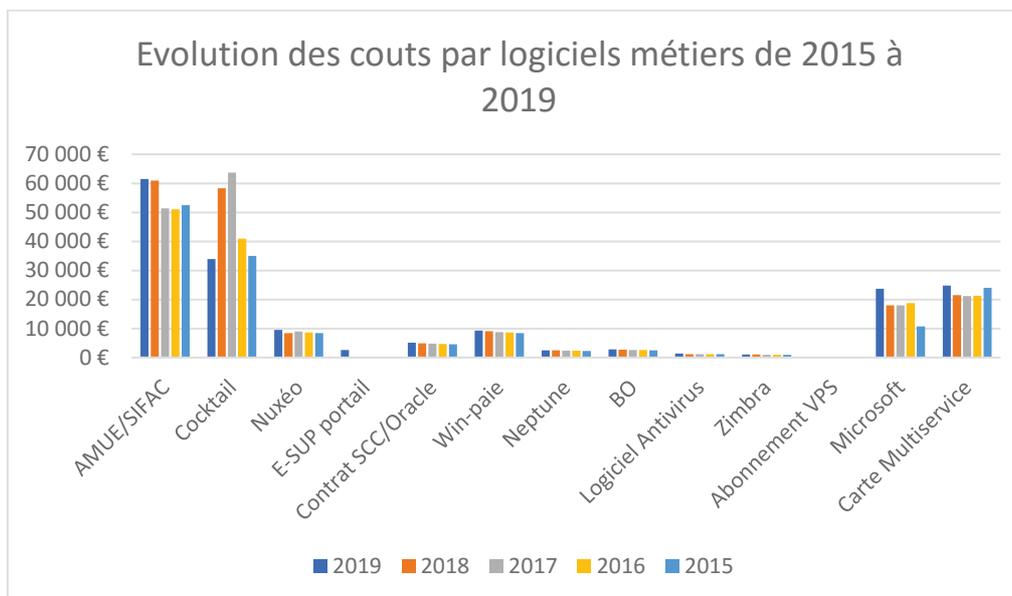
Au regard de cette situation, le diagnostic actuel serait de composer avec le projet du DCR labélisé. Or, il est essentiel de garder à l'esprit que ce projet de convergence, conduit par UBFC, est actuellement en phase de consolidation. D'autant que la construction de la deuxième tranche du DCR n'est pas entamée, faute de financement suffisant. Pour autant, et c'est bien le but visé, ce projet doit satisfaire au minimum à trois critères : (1) une interconnexion des réseaux de collecte SEQUANET et RESUBIE proposant un niveau de qualité de service optimal de bout en bout entre les établissements ; (2) une offre de services d'hébergement à visée opérationnelle ; (3) une migration progressive des actifs matériels de chaque établissement membre de l'UBFC. Actuellement le coût annuel de fonctionnement de SEQUANET pour l'UTBM est de 39 000 €.

Pour l'heure, il convient donc de maintenir localement le niveau d'opérationnalité adéquat tant que les conditions de mise en œuvre ne sont pas optimales. Ce qui pousse la DTN à continuer à se concentrer sur l'infrastructure et les applications de gestion. Il est donc toujours questions d'automatisation, de consolidation, de conformité aux réglementations, de niveaux de services, de standardisation et de virtualisation.

En ce qui concerne le système d'information, l'écosystème numérique s'appuie sur des outils logiciels externes et sur des applications métiers Cocktail et Amue. Ce portefeuille applicatif entremêle les montées en gamme, les ajouts fonctionnels des logiciels, le maintien et l'achat d'applications diverses et variées. Cet ensemble, créateur de valeur pour toutes les fonctions supports, rend l'établissement en partie dépendant des socles technologiques des éditeurs logiciels. Le coût actuel des redevances logicielles, sur le périmètre DTN, est de l'ordre de 178 000 €.

	2019
AMUE/SIFAC	61 478 €
Cocktail	33 950 €
Nuxéo	9 473 €
E-SUP portail	2 625 €
Contrat SCC/Oracle	5 095 €
Win-paie	9 240 €
Neptune	2 492 €
BO	2 760 €
Logiciel Antivirus	1 426 €
Zimbra	1 035 €
Abonnement VPS	187 €
Microsoft	23 652 €
ISIC	19 430 €
Monecarte/SGC	1 903 €
Pass UBFC	2 761 €
Cartes visiteurs	655 €
<b>TOTAL</b>	<b>178 162 €</b>

Sur le périmètre DTN, le niveau des dépenses en redevances logicielles est relativement constant sur les cinq derniers exercices, comme le montre le tableau suivant.



### b) Service des Usages Numériques (SUN)

L'objectif de SUN est le développement des services numériques, la promotion de leurs usages, la production de contenus numériques et audiovisuels. Il s'agit ainsi d'accompagner efficacement les usages et de promouvoir, en lien avec la Direction aux Formations et à la Pédagogie (DFP), le développement de l'Innovation Pédagogique Numérique (IPN), en s'appuyant notamment sur le projet de classe virtuelle. Cette approche s'accompagne également de déploiement de nouveaux espaces connectés, pour une meilleure interaction dans le cadre des approches projets. A l'instar de la DSI, SUN doit assurer le fonctionnement opérationnel des activités de support à la pédagogie et la gestion des salles de cours. Dans le même ordre d'idée, il est important de s'assurer du maintien à un haut niveau de disponibilité, et vis-à-vis des nouveaux scénarii d'usage et de faciliter leurs appropriations.

### c) Audio-Visuel

Les dépenses se sont focalisées principalement sur le remplacement de matériels audio-visuels existants à hauteur de 21 000 €. Actuellement, le nombre de vidéoprojecteurs installés au sein de l'établissement avoisine les 80 matériels avec des niveaux différents de puissance fonction de la superficie des salles et des usages : la distinction étant faite entre les amphithéâtres, les salles de cours banalisés et les salles de cours aménageables. Dans ce contexte, les classes virtuelles prennent tous leurs sens puisqu'elles ne peuvent être envisagées que dans des conditions optimales d'utilisation. Ce projet est une modalité pédagogique qui permet aux étudiants de se former ensemble, à distance avec un enseignant. L'objectif est de réaliser des interventions synchrones collectives sous la forme de visioconférences afin de favoriser l'accessibilité

temporelle et géographique des apprenants. Dans cette optique, il est impératif de maintenir une haute disponibilité sur les salles équipées.

#### d) Usage numérique

Espace d'expérimentation et d'échange, la ruche numérique, ou « espace de co-working », soutient le développement et la mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques autour du numérique. Ce lieu sanctuarisé plurifonctionnel dédiés aux collectifs étudiants s'est voulu attractif par la mise à disposition d'outils numériques dédiés et des accès filaires et wifi optimisés. Ce projet, en cours de déploiement, bénéficie d'un accompagnement de la Région Franche Comté à hauteur de 18 000 €, suite à l'Appel à Projets « Équipements Pédagogiques et Numériques » 2019. Le montant de la subvention est plafonné à 50 % du cout du projet.

#### e) Projet : Cartable numérique et Classe mobiles

En écho aux projets présentés, les projets de classe mobile et de cartable numérique prennent tous leurs sens pour la DTN. En effet, les équipes en charge de l'infrastructure, du système d'information et des usages numériques opèrent de concert dans la mise en place de ces projets qui s'inscrivent dans une réalité qui s'impose à l'établissement, puisque les étudiants sont très équipés, voire hyperconnectés. Il en résulte une réflexion sur l'organisation de l'activité des étudiants pour qui les technologies numériques permettent notamment de s'affranchir des contraintes de lieu et de temps. Ce projet s'inscrit également dans une perspective immobilière et interroge également sur la gestion des logiciels en pédagogie. Ces salles visent une grande modularité, aussi bien par le mobilier choisi que par la disposition et l'intégration des technologies numériques. Ce projet est de créer un lieu « racine », avec des lieux corollaires labellisés ainsi que des activités emblématiques dédiées au numérique, lieux qui devront représenter conjointement, pour les usagers l'UTBM, une plateforme numérique et un espace structurant, véritable centre de bonnes pratiques. L'objectif visé est de faciliter la mobilité des étudiants et de promouvoir des nouvelles formes d'accompagnement pédagogiques. Ce projet est financé par l'UTBM à hauteur de 123 570 €.

### 3. Conclusion

Engagé dans une démarche de transformation numérique et centrée sur l'innovation technologique, l'établissement consent à faire des efforts significatifs dans le maintien opérationnel de son patrimoine numérique. C'est ainsi que les investissements accumulés dans le système d'information depuis de nombreuses années se traduisent par une génération d'applications toujours plus critiques et intégrées, facteurs de réactivité et d'agilité. Cependant, le cout inhérent au maintien de l'activité est sans conteste sous tension. Pour autant, les perspectives sont encourageantes puisque l'établissement dispose actuellement d'une infrastructure informatique et audiovisuelle en mesure de soutenir ses projets émergents et le déploiement du numérique.

L'élan donné par l'établissement est relayé par la mise en place de projets au cœur de l'ambition politique adressant la pédagogie et la vie étudiante : Classe virtuelle, Ruche numérique, Cartable numérique. L'ambition, à terme, est d'accompagner le développement de nouvelles méthodes et approches pédagogiques faisant usage des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement.

## D- Direction aux formations et à la pédagogie (DFP)

La DFP est une direction fonctionnelle composée de 14 ETP. Sa mission est d'organiser et de piloter la scolarité de l'ensemble des élèves ingénieurs de l'établissement (TC, FISE, FISA), de leur recrutement et première inscription administrative dans une formation à leur diplomation. Les orientations budgétaires sont prises en lien avec la politique définie par les administrateurs et les recommandations de la Commission des Titres de l'Ingénieur. Par ailleurs, la DFP a également en charge la gestion budgétaire de la formation de tronc commun

(également appelé cycle préparatoire), qui accueille en moyenne 550 étudiants. Enfin, elle gère les missions liées aux enseignements proposés sur la plateforme de l'UTSEUS à Shanghai, plateforme commune aux trois universités de technologie. Ainsi, le budget géré par ce CRB fonctionnel dédié à la pédagogie comprend 3 structures opérationnelles (SO) : DFP, UTSEUS, TC – détaillées ci-dessous.

Le SO-DFP se structure selon 5 grandes activités : la gestion des recrutements des étudiants et de leur admissions, l'organisation des emplois du temps, des examens et des salles, le suivi de la scolarité et la diplomation, l'ingénierie pédagogique, les appels à projet pour une pédagogie innovante du CEVU. La structure et le montant de ce budget ont vocation à être relativement récurrents depuis la réorganisation de l'établissement en pôle, dans la mesure où les investissements liés au matériel et équipements pédagogiques et au fonctionnement pédagogique des enseignements sont déployés au niveau des CRB des pôles. En 2019, le budget initial du SO-DFP était de 73 900 € pour le fonctionnement et de 13 400 € pour l'investissement. En 2019, le taux de consommation budgétaire s'est établi à 71% pour le fonctionnement et 89% pour les investissements.

Le SO-TC est dédié au financement des besoins identifiés pour les enseignements assurés pour les étudiants de tronc commun. Le budget initial s'élevait à 23 650 € pour le fonctionnement et à 18 000 € pour l'investissement. Les taux de consommation pour l'année 2019 se sont établis respectivement à 50% pour le fonctionnement et 67% pour l'investissement.

Le SO-UTSEUS d'un montant de 306 952 € en 2019 est dédié à la masse salariale et aux missions effectuées par les enseignants pour assurer les enseignements des programmes de Bachelor d'UTSEUS et de DU. Ce budget a été entièrement consommé.

*In fine*, en 2019 le CRB fonctionnel de la DFP a été consommé à 86% pour fonctionnement et à 46% pour l'investissement.

## **E- Direction à la recherche, aux études doctorales et à l'innovation (DREDI)**

### **1. Le service de la DREDI**

#### **a) Les missions de la DREDI**

La DREDI a pour mission de supporter les activités de recherche liées à l'UTBM. A ce titre, ses missions sont :

- ✓ participer à la définition du budget UTBM et gérer les crédits récurrents recherche de l'établissement ;
- ✓ définir et faire vivre une politique recherche UTBM en interaction avec le Conseil Scientifique de l'UTBM ;
- ✓ informer les personnels recherche ;
- ✓ définir et maintenir un ensemble d'indicateurs recherche ;
- ✓ cartographier les activités de recherche ;
- ✓ organiser les services supports à la recherche ;
- ✓ représenter l'UTBM au sein des instances d'UBFC et autres partenaires ;
- ✓ organiser les études doctorales au sein de l'UTBM ;
- ✓ organiser les diplômes de master co-accrédités pour l'UTBM ;
- ✓ organiser et piloter l'activité partenariale via le SAIC.

Les projets de la DREDI sont :

- ✓ restructurer les activités de recherche liées à l'UTBM au travers des différentes unités de recherche dont l'UTBM est cotutelle ;
- ✓ restructurer les services supports à la recherche ;
- ✓ mettre en place une politique de communication interne et externe incluant la définition et mise à jour d'indicateurs ;
- ✓ gérer les relations avec UBFC et les UT françaises du point de vue du champ des compétences DREDI.

Le service DREDI est composé :

- ✓ du directeur ;
- ✓ du responsable administratif ;
- ✓ de la gestionnaire des masters et secrétaire du service ;
- ✓ de la gestionnaire du bureau doctoral ;
- ✓ des gestionnaires de services opérationnels (5 collègues détachées auprès des équipes).

## b) Le budget de la DREDI

Le tableau suivant reprend le budget alloué à la DREDI pour 2019.

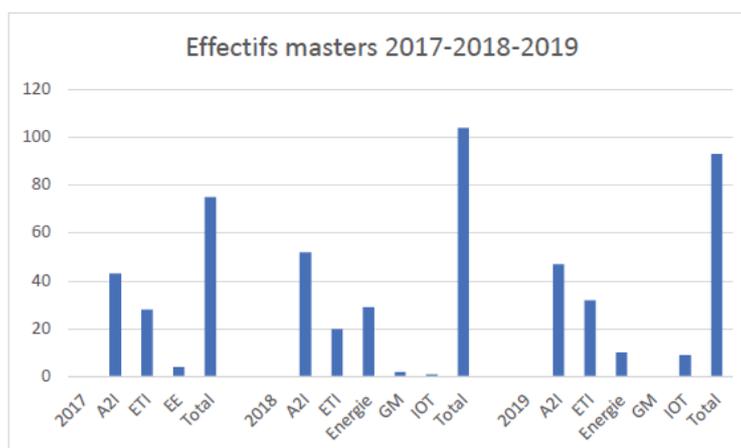
Nature de la dépense	AE Globale
DRED (cotisations, représentations, prélèvements)	25 000 €
Frais Master	5 000 €
Mésocentre	15 000 €
Actions de promotion	5 000 €
Ecole doctorale	2 000 €
Fonctionnement divers recherche	2 000 €
Séminaires	2 500 €
Projets Inter UT	15 000 €
Abonnement ESUP (E-candidat)	Non alloué
<b>Total</b>	<b>71 500 €</b>

## 2. Masters

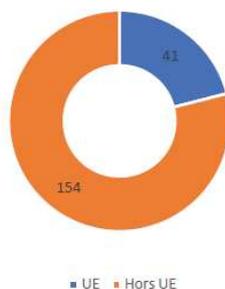
La DREDI soutient l'activité des masters co-accrédités, tant du point de vue de l'administration de la scolarité que du point de vue financier, par le paiement des missions des vacataires extérieurs ainsi que la promotion des diplômés, par l'édition de plaquettes et flyers à destination des candidats, etc.

L'offre de formation en termes de masters délivrés par l'UTBM a évolué de manière significative en 2017, date d'accréditation de nos masters par la DGESIP.

Deux parcours de masters : A2I et ETI préexistaient à 2017. Les autres parcours : Energie, Génie Mécanique et « Internet of Things » ont été créés à cette date ou postérieurement.

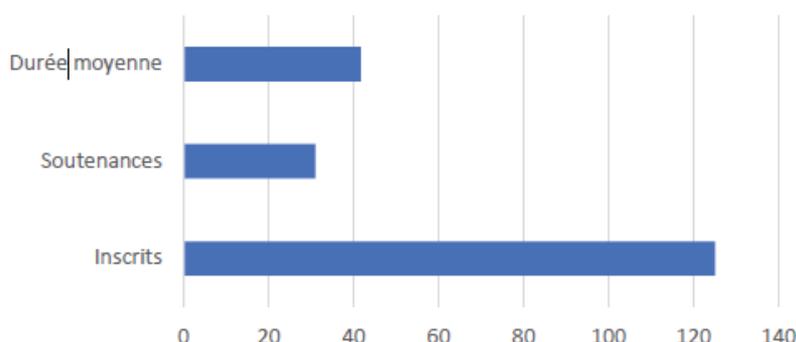


Les effectifs de masters ont une relative stabilité sur les trois dernières années. En 2019, une légère baisse est à observer et peut s'expliquer par l'incertitude engendrée par l'évolution des frais d'inscriptions en master des étudiants hors Union Européenne qui forment une grande partie des étudiants en masters.



### 3. Doctorat

L'UTBM accueille, en 2019-2020, 125 étudiants d'UBFC inscrits en thèse de doctorat. Au cours de l'année 2019, 31 thèses ont été soutenues, pour une durée moyenne de 41,7 mois, soit environ 3 ans et ½.



Par ailleurs, la DREDI soutient l'activité doctorale au travers des formations dispensés aux docteur.es ainsi que l'association DOCEO des docteurs de l'UTBM dans ses missions d'animation scientifique et événementielle (colloque dédié aux doctorants, écoles d'été et/ou d'hiver, événements sociaux, etc.).

### 4. Crédits alloués aux unités de recherche

Chaque année, l'UTBM alloue des crédits aux unités de recherche dont elle est co-tutelle. De par sa position d'établissement fondateur d'UBFC, l'UTBM s'est inscrite dans une politique coordonnée, au niveau de la COMUE, des activités de recherche. Une des traductions de cette coordination est la définition commune, pour les établissements membre, de l'allocation des crédits aux unités de recherche. Cette allocation était inscrite comme compétence de la COMUE dans le dossier ISITE BFC.

Le travail mené pour arriver à une définition commune a été préparé par le groupe des vice-présidents recherche et conseils scientifiques de établissements dès 2016.

Le tableau ci-dessous transcrit les dotations allouées par les établissement en 2018.

	UB	UFC	ASD	ENSAM	UTBM	ENSEM	BSB	Total (hors BSB)
Effectif EC	888	743	51	17	91	44	47	1 834
Effectif CH	185							185
Dotation	2 162 000 €	1 662 944 €	153 000 €	30 591 €	265 599 €	165 600 €	X	4 439 734 €
Dotation/EC	2 435 €	2 238 €	3 000 €	1 799 €	2 919 €	3 764 €		2 421 €
Dotation/(CH+EC)	2 015 €	2 238 €	3 000 €	1 799 €	2 919 €	3 764 €		2 199 €

Sur cette base, une formule de calcul en trois paramètres a été définie. Les trois paramètres sont :

- ✓ Un coefficient T pour la taille du laboratoire (nombre de personnes EC/C) : la dotation doit en principe être proportionnelle à T ;
- ✓ Un coefficient D pour la discipline de rattachement du laboratoire. Le choix, ainsi que fréquemment pratiqué au niveau national a été de moduler la dotation en fonction de la discipline, selon quatre groupes. Ces groupes sont :
  - Médecine, santé ;
  - Sciences pour l'ingénieur ;
  - Mathématiques-Informatiques ;
  - Sciences Humaines et Sociales, Droit-Economie-Gestion, Langues.
- ✓ Un coefficient P pour les « performances » du laboratoire (1, 1,1 ou 1,2). Ce coefficient a été déterminé par la dernière note AERES connue (2012) en 2019 et selon l'avis de rapporteurs externes pour la dotation 2020.

Unité	Dotation UTBM 2020	Dotation UTBM 2019	Effectif (2019)
CIAD	31 206 €	32 258 €	16
ELLIADD	18 001 €	21 505 €	11
FEMTO-ST	81 232 €	77 419 €	35
ICB	60 993 €	58 065 €	27
NIT	10 604 €	10 753 €	5
LMC	8 000 €	8 000 €	3
<b>Total</b>	<b>210 036 €</b>	<b>208 000 €</b>	

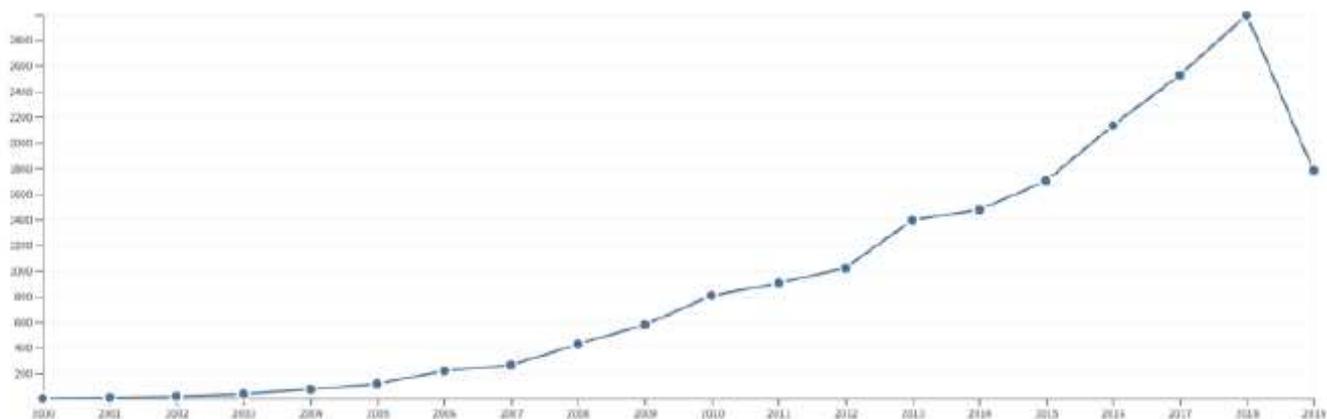
Concernant la dotation 2019, il faut préciser qu'à titre exceptionnel, une enveloppe de 77 000 € pour des charges d'investissement (jouvence) avait été accordée.

## 5. Eléments bibliographiques

Actuellement, l'UTBM est dotée de 96 Enseignements-Chercheurs affecté.es au sein d'une unité de recherche. Ces EC réparti.es dans différentes disciplines jouissent d'une visibilité nationale et internationale. En effet, depuis la création de l'UTBM en 2000, 1988 publications référencées par Web Of Science (Clarivate Analytics) sont associées à l'UTBM. L'importance de ces publications peut être mesurée par le taux de citations par d'autres publications. Ce taux de référencement, ou H-Index, actuellement de 55 pour l'UTBM, est bien au-dessus du seuil de 40 qui désigne une organisation visible au plan international. Par ailleurs, le nombre de citations moyen par publication UTBM est de 9,29, ce qui constitue une significative.

Ces différents éléments sont repris dans les graphiques ci-dessous. La baisse visible pour l'année 2019 est due au retard de référencement des publications, et ne constitue donc pas une baisse réelle. Ce qui est également intéressant de constater est la tendance croissante du nombre de publications par an.





## 6. Animation

### a) Projets inter UT

Depuis 2016, les séminaires inter UT annuels ont fait l'objet d'un atelier recherche. Ces rencontres et travaux induits ont permis l'identification de challenges d'actualité sous-tendus par des thématiques de recherche complémentaires au sein des 3 UTs et de réunions. Au-delà de ces séminaires, des réunions intermédiaires ont permis de poser les bases d'un appel à projets interne aux UTs. Cet appel à projets sollicite les équipes de chercheurs afin de répondre aux challenges identifiés : Intelligence Artificielle, Matériaux, Industrie 4.0, Santé, Mobilité et Transport, Energie.

Un budget de 15 000 € a été alloué afin de financer un amorçage des activités. La date tardive d'allocation n'a toutefois pas permis un début en bonne et due forme en 2019.

### b) AfterWorks

La DREDI organise régulièrement des afterworks, rendez-vous thématiques à destination du monde socio-économique, afin de faire connaître les compétences et plateformes des équipes UTBM.

### c) Séminaires

La DREDI anime des séminaires au niveau établissement, en plus des séminaires spécifiques aux différentes équipes. Ces séminaires à visée plus large sont susceptibles d'intéresser plusieurs équipes et faire rayonner l'UTBM dans son environnement.

### d) Adhésions aux réseaux et organismes

La DREDI centralise, pour des questions d'organisation et de visibilité, l'ensemble des cotisations aux organismes externes à l'UTBM en lien avec la recherche et qui concerne l'ensemble des équipes. En particulier, l'adhésion au pôle de compétitivité « Véhicule du futur », au pôle des microtechniques et au mésocentre de calcul constituent trois dépenses significatives pour le budget du service.

## 7. Synthèse

En résumé, le service de la DREDI dispose d'un budget qui lui permet d'opérer ses différentes missions au sein d'un environnement contraint disposant d'une forte dynamique. De plus, les différentes activités sont soumises à une concurrence forte du point de vue régional, national et international.

## F- SAIC UTBM

### 1. Activité globale 2019

#### a) Par équipes de recherche

Laboratoires	Contrats 2019	
	Nbre	Montant
ICB-PMDM	97	1 100 532 €
FEMTO-ENERGIE/SHARPAC	10	860 351 €
FEMTO-MINAMAS	147	606 207 €
FR FCLAB	1	484 756 €
ICB - CO2M	10	384 830 €
NANOMEDECINE	1	250 000 €
ELLIADD-ERCOS	8	226 025 €
CIAD	7	148 153 €
FEMTO- ST DISC	2	84 000 €
P2i	28	60 000 €
SBARRO	2	16 511 €
FEMTO-RECITS	2	10 250 €
CRUNCH LAB	13	7 435 €
<b>Total</b>	<b>328</b>	<b>4 239 050 €</b>

Sur l'année 2019, 328 contrats de recherche ont été signés pour un montant total s'élevant à 4 239 050 €

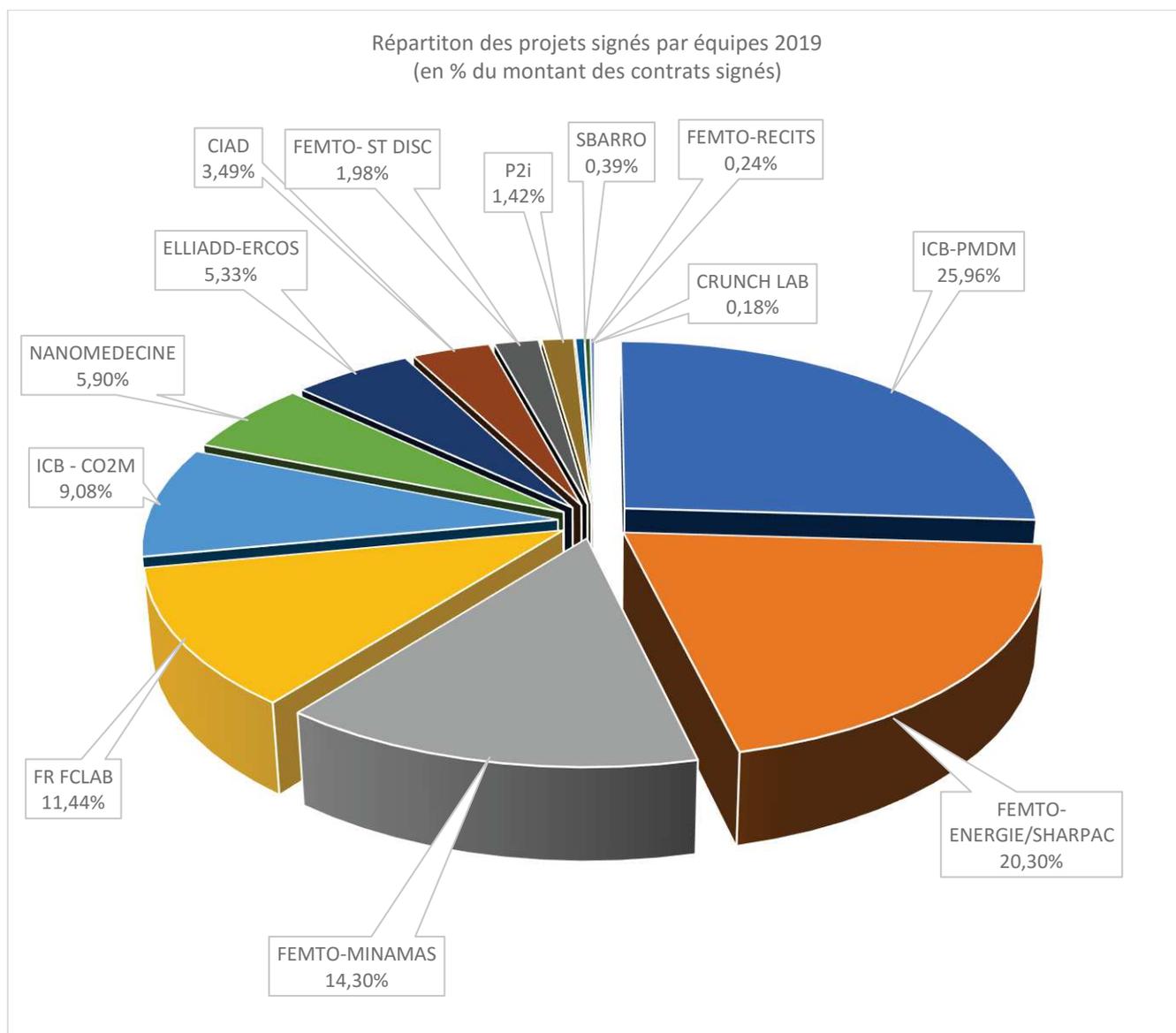
En comparaison avec 2018, l'activité SAIC a connu une très légère baisse, de 1 %, du montant des contrats signés :

- ✓ Contrats sur financement public : baisse de 14 % du montant des contrats signés entre 2018 (2 714 093 €) et 2019 (2 342 119 €) ;
- ✓ Contrats industriels : augmentation de 20 % du montant des contrats signés entre 2018 (1 586 799 €) et 2019 (1 896 931 €).

Le détail 2019 par équipe de recherche est le suivant :

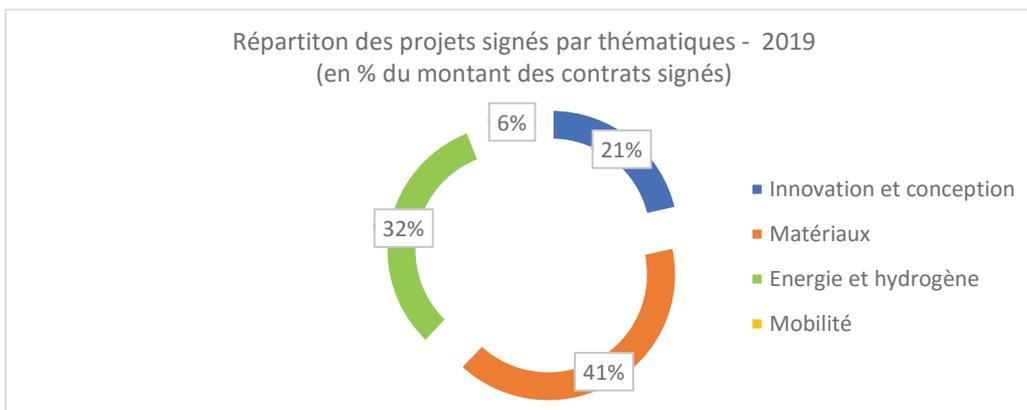
- ✓ ICB-PMDM : 96 contrats signés pour un montant total de 1 000 086 € (augmentation du montant des contrats signés de 100 446 € entre 2018 et 2019) ;
- ✓ CIAD : 7 contrats signés pour un montant total de 148 153 € (baisse du montant des contrats signés de 617 741 € entre 2018 et 2019) ;
- ✓ FEMTO-ENERGIE/SHARPAC : 10 contrats signés pour un montant total de 860 351 € (augmentation du montant des contrats signés de 312 598 € entre 2018 et 2019) ;
- ✓ ELLIADD-ERCOS : 8 contrats signés pour un montant total de 226 025 € (baisse du montant des contrats signés de 125 313 € entre 2018 et 2019) ;
- ✓ ICB - CO2M : 10 contrats signés pour un montant total de 384 830 € (augmentation du montant des contrats signés de 43 083 € entre 2018 et 2019) ;
- ✓ FR FCLAB : 1 contrat signé pour un montant total de 484 756 € (augmentation du montant des contrats signés de 154 881 € entre 2018 et 2019) ;
- ✓ CRUNCH LAB : 13 contrats signés pour un montant total de 7 435 € (baisse du montant des contrats signés de 279 919 € entre 2018 et 2019) ;
- ✓ FEMTO-MINAMAS : 147 contrats signés pour un montant total de 606 207 € (augmentation du montant des contrats signés de 333 577 € entre 2018 et 2019) ;
- ✓ NANOMEDECINE : 1 contrat signé pour un montant total de 250 000 € (augmentation du montant des contrats signés de 64 238 € entre 2018 et 2019) ;

- ✓ FEMTO-RECITS : 2 contrats signés pour un montant total de 10 250 € (baisse du montant des contrats signés de 41 805 € entre 2018 et 2019) ;
- ✓ P2i : 28 contrats signés pour un montant total de 60 000 € (augmentation du montant des contrats signés de 7 945 € entre 2018 et 2019) ;
- ✓ FEMTO-DISC : 2 contrats signés pour un montant total de 84 000 € (augmentation du montant des contrats signés de 48 500 € entre 2018 et 2019) ;
- ✓ SBARRO : 2 contrats signés pour un montant total de 16 511 € (augmentation du montant des contrats signés de 11 511 € entre 2018 et 2019).



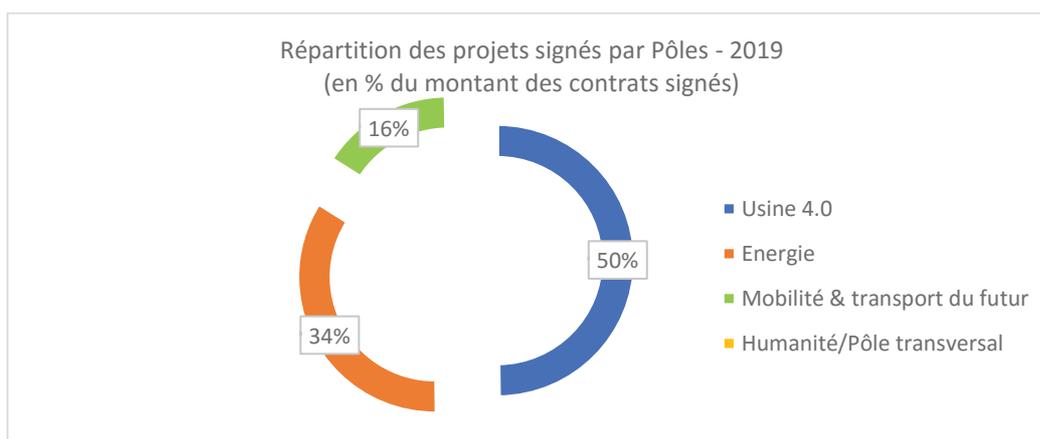
#### b) Par thématiques

Thématique	Montant	%
Innovation et conception	910 051 €	21%
Matériaux	1 721 739 €	41%
Energie et hydrogène	1 360 107 €	32%
Mobilité	247 153 €	6%
<b>Total</b>	<b>4 239 050 €</b>	



### c) Par Pôles

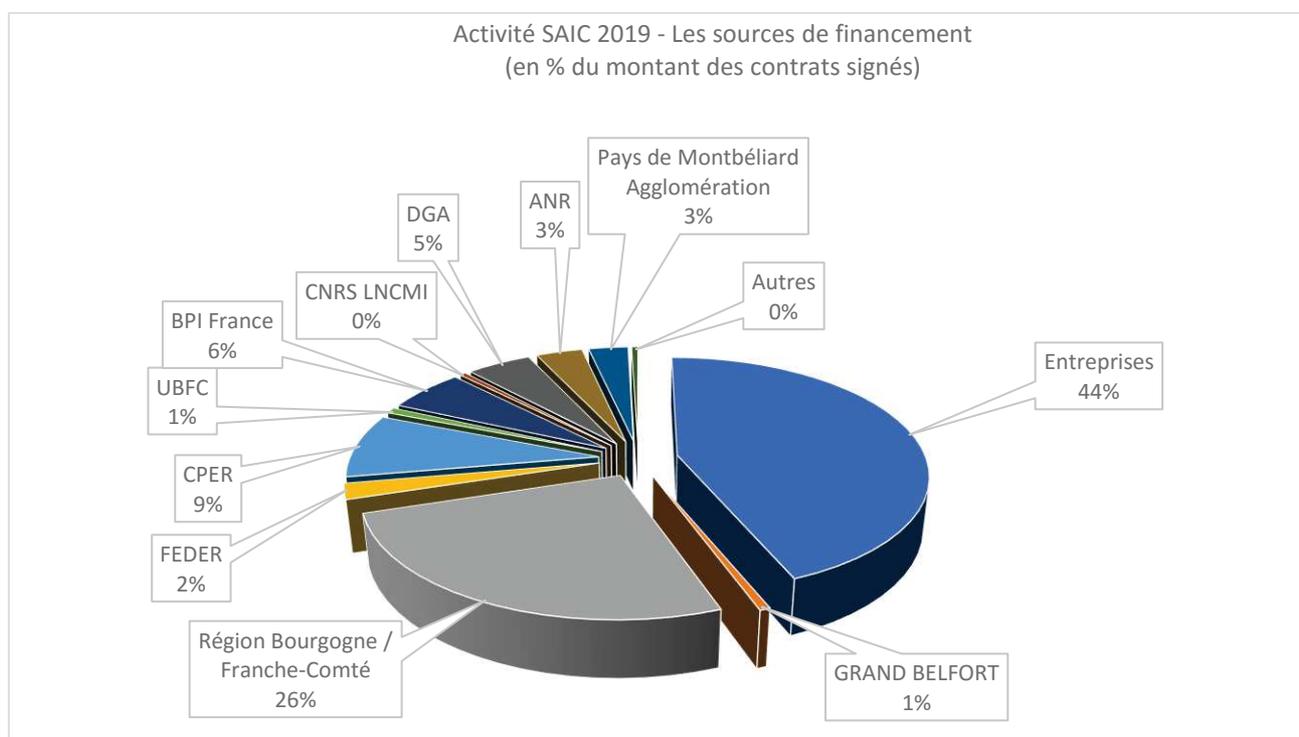
Pôle	Montant	%
Usine 4.0	2 111 569 €	50%
Mobilité & transport du futur	668 124 €	16%
Energie	1 449 107 €	34%
Humanité/Pôle transversal	10 250 €	0,2%
<b>Total</b>	<b>4 239 050 €</b>	



## 2. Les financeurs 2019

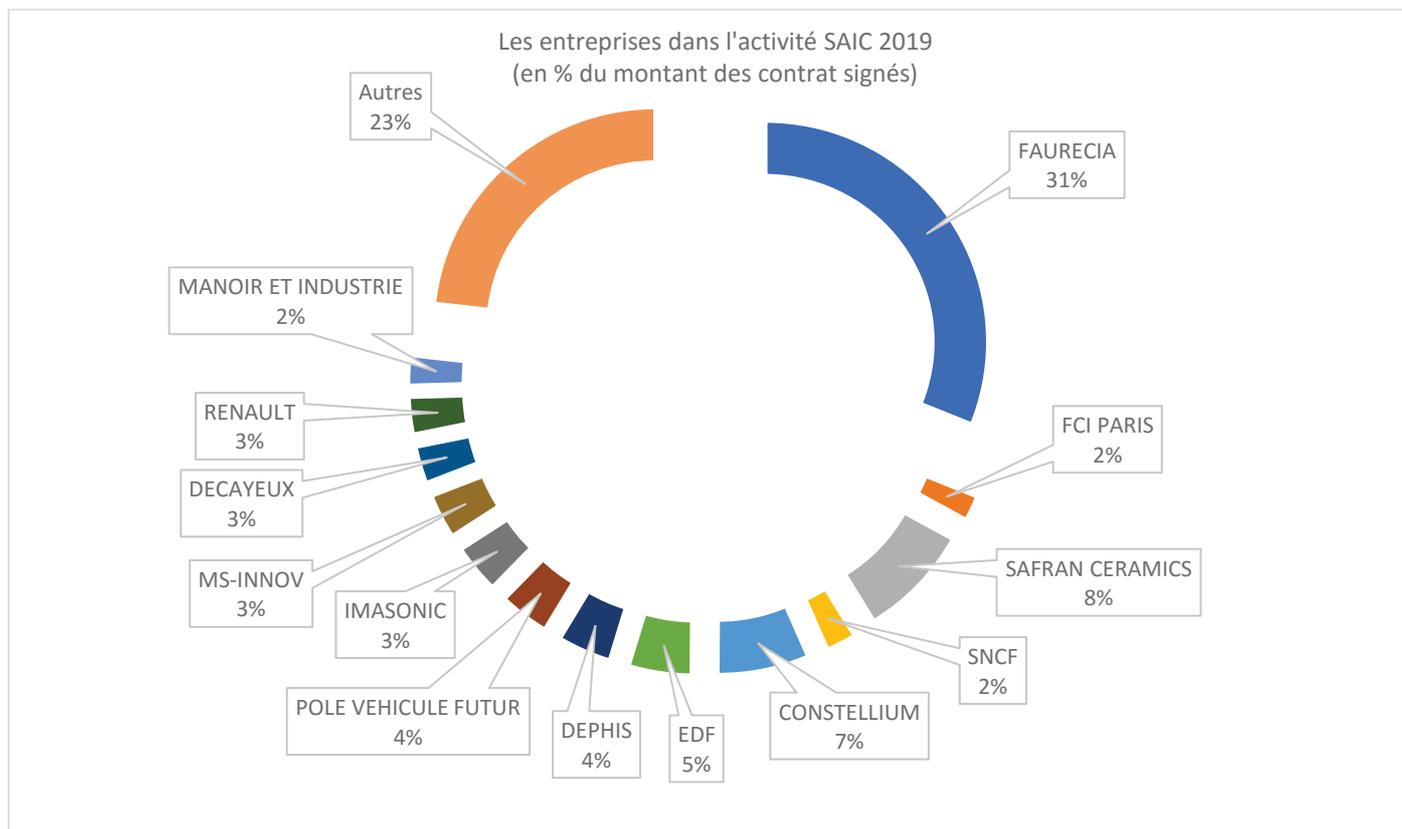
Financeurs	Montants des contrats signés en 2019
Entreprises	1 858 147 €
Région Bourgogne / Franche-Comté	1 090 539 €
CPER	370 000 €
BPI France	250 000 €
DGA	207 735 €
ANR	149 256 €
Pays de Montbéliard Agglomération	127 500 €
FEDER	90 000 €
UBFC	32 428 €
GRAND BELFORT	24 500 €
CNRS LNCMI	19 364 €
Autres	19 582 €
<b>Total</b>	<b>4 239 051 €</b>

Pour la cinquième année consécutive, les entreprises restent la première source de financement, pour un montant total de 1 858 147 € (306 contrats signés). On constate une augmentation de 20% du montant des contrats signés entre 2018 et 2019. Les financements publics ont quant à eux connu une baisse de 14% du montant des contrats signés entre 2018 et 2019. 22 contrats ont été signés pour un montant total s'élevant à 2 342 119 €. La Région Bourgogne / Franche-Comté reste la principale contributrice en 2019, avec une hausse de 9% du montant des contrats signés par rapport à 2018. Elle a financé 9 projets, pour un montant total de 1 090 539 €.

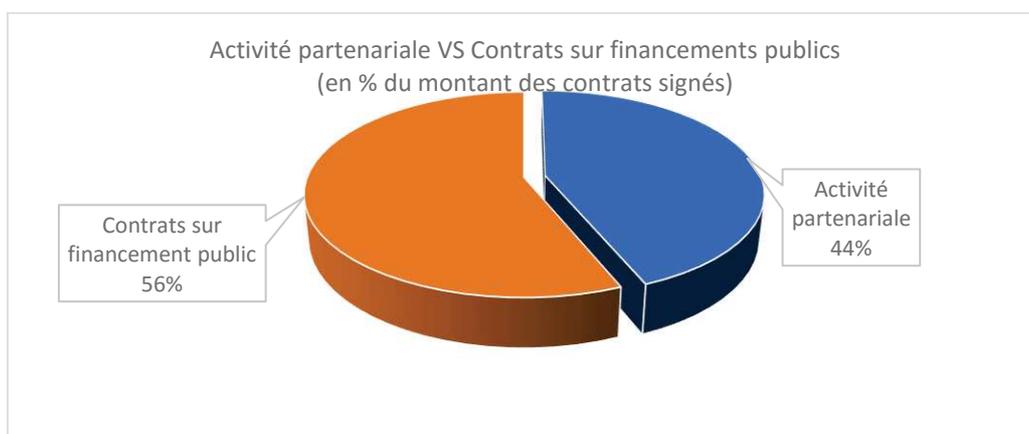


Le détail de l'activité partenariale est le suivant :

Entreprises	Montants des contrats signés en 2019
FAURECIA	570 644 €
SAFRAN CERAMICS	151 896 €
CONSTELLIUM	122 264 €
EDF	84 000 €
DEPHIS	71 798 €
POLE VEHICULE FUTUR	66 900 €
IMASONIC	65 296 €
MS-INNOV	60 000 €
DECAYEUX	50 000 €
RENAULT	50 135 €
MANOIR ET INDUSTRIE	40 560 €
SNCF	40 225 €
FCI PARIS	34 240 €
LISI AUTOMOTIVE	24 050 €
Autres	426 139 €
<b>Total</b>	<b>1 858 147 €</b>



### 3. Financements publics VS financements privés



On constate que les financements publics représentent 56% de l'activité SAIC 2019 contre 44% pour l'activité partenariale (financements privés).

### 4. Projets phares signés en 2019

Nom du projet	Type de projet	Responsable	Equipe	Montant de la subvention
AAP ANR 2019 FRANCO ALL : ARCADE	ANR	Pascal Briois	FEMTO-ST/MINAMAS	149 256 €
INTERREG NeoDIAM	INTERREG V France-Suisse	Pascal Briois	FEMTO-ST/MINAMAS	90 000 €
O2SaD	BPI	Amir Hajjam El Hassani	NANOMEDECINE	250 000 €
DECLIC	AAP RAPID	Christophe Verdy	ICB-PMDM	207 735 €
CPER 2019 : ECO-CAMPUS	CPER	Fei Gao	FEMTO-ST/ENERGIE-SHARPAC	350 000 €

## 5. Plan stratégique 2019

Cette capacité de financement SAIC, majoritairement tournée vers les activités de recherche, doit être dotée :

- ✓ d'une part d'une approche spécifique et d'un suivi précis et mensuel pour constituer un outil de pilotage pour la Direction de l'UTBM ;
- ✓ d'autre part un effort doit être réalisé pour améliorer la visibilité et reconnaissance de cette activité, aussi bien en interne que vis-à-vis de nos partenaires socio-économiques.

Un plan stratégique est en cours d'élaboration basé sur les plans d'actions ci-dessous :

- ✓ améliorer la visibilité et la reconnaissance de la valorisation de l'UTBM ;
- ✓ optimiser la visibilité et la professionnalisation des processus de transfert ;
- ✓ contribuer à améliorer l'activité économique des laboratoires ;
- ✓ renforcer les liens et la porosité avec nos partenaires industriels.



UTBM  
INNOVATION  
**CRUNCHLAB**